

# CAHIERS D'ÉPISTÉMOLOGIE

Publication du *Groupe de Recherche en Épistémologie Comparée*  
Directeur: Robert Nadeau  
Département de philosophie, Université du Québec à Montréal

**Sur l'antiphysicalisme de Hayek - Essai d'élucidation**

**Robert Nadeau**

**Cahier n° 2001-04**

**277<sup>e</sup> numéro**

**UQÀM**

<http://www.philo.uqam.ca>

**Cette publication, la deux cent soixante-dix-septième de la série, a été rendue possible grâce à la contribution financière du *Fonds pour la Formation de Chercheurs et l'Aide à la Recherche* du Québec ainsi que du *Programme d'Aide à la Recherche et à la Création* de l'UQAM.**

**Aucune partie de cette publication ne peut être conservée dans un système de recherche documentaire, traduite ou reproduite sous quelque forme que ce soit - imprimé, procédé photomécanique, microfilm, microfiche ou tout autre moyen - sans la permission écrite de l'éditeur. Tous droits réservés pour tous pays./ All rights reserved. No part of this publication covered by the copyrights hereon may be reproduced or used in any form or by any means - graphic, electronic or mechanical - without the prior written permission of the publisher.**

**Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2001  
Bibliothèque Nationale du Québec  
Bibliothèque Nationale du Canada  
ISSN : 0228-7080  
ISBN : 2-89449-077-1**

**© 2001 Robert Nadeau**

**Ce cahier de recherche a été publié grâce à l'assistance éditoriale de Michel Robillard, étudiant au programme de maîtrise en philosophie à l'UQAM.**

**Sur l'antiphysicalisme de Hayek  
Essai d'élucidation**

**Robert Nadeau**

Département de philosophie  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec), Canada H3X 3P8

Courriel : [nadeau.robert@uqam.ca](mailto:nadeau.robert@uqam.ca)  
Internet : [www.philo.uqam.ca](http://www.philo.uqam.ca)

La version finale de ce texte paraîtra dans la *Revue de Philosophie Economique* (N° 3, 2001-2).

## RÉSUMÉ

Les positions épistémologiques de Hayek sont moins bien connues que ses théories économiques et sociales. En particulier, son « antiphysicalisme », c'est-à-dire la thèse épistémologique suivant laquelle la science économique ne saurait être abordée et développée comme une « physique sociale », mérite un examen minutieux. Je montre ici, en m'appuyant sur tout le corpus des textes où Hayek discute de questions épistémologiques et méthodologiques, et en particulier en me basant sur son ouvrage de neuropsychologie (*The Sensory Order*, 1952), que l'antiphysicalisme de Hayek peut être systématiquement reconstruit comme une véritable inférence dont les prémisses reposent, d'une part, sur une « théorie de la connaissance économique » et, d'autre part, sur une « ontologie constructiviste du social », et dont la conclusion méthodologique, inattendue peut-être, est un « dualisme faible ».

### Mots-clés :

Antiphysicalisme, gnoséologie, ontologie sociale, constructivisme, méthodologie économique, dualisme.

## ABSTRACT

Hayek's ideas in economics and social philosophy are well known and have already been thoroughly explored, but his ideas in epistemology and methodology have not. In particular, what Hayek calls « antiphysicalism » in social sciences needs much more analysis if we are to understand why Hayek states that economics cannot and should not be regarded as a « social physics ». I will precisely analyse this thesis putting to work all of Hayek's writings dealing with epistemological and methodological queries, and especially in reference to his work in neuropsychology (*The Sensory Order*, 1952). I will systematically reconstruct Hayek's economic methodology and show that, as a whole, it is a genuine inference, the first premise being based on a « theory of economic knowledge », the second one on a « constructivist ontology of social reality », and the conclusive argument being methodological dualism-but, perhaps surprisingly, a *weak* one.

### Key words :

Antiphysicalism, theory of knowledge, social ontology, constructivism, economic methodology, dualism.

## 1.- INTRODUCTION : ANATOMIE D'UNE INFÉRENCE<sup>1</sup>

Les idées de Hayek en matière de philosophie sociale et en matière d'économique<sup>2</sup> forment indubitablement un système, et force est de constater que c'est à l'étude approfondie de ce système que la très grande majorité des commentateurs de Hayek se sont intéressés (v. par ex. Barry 1979, Nemo 1988, Gray 1984, Steele 1993, Shearmur 1996). Pour ne citer que quelques-uns des thèmes parmi les plus étudiés de ce système aux composantes aussi bien scientifiques que philosophiques, j'en mentionnerai d'emblée dix : 1) le rôle indispensable du cadre juridique en économie de marché; 2) la supériorité de l'état de droit sur toute autre forme d'organisation socio-politique et économique; 3) la nécessité d'une loi constitutionnelle susceptible d'assurer les fondements d'une société démocratique; 4) le mirage de la justice sociale et redistributive; 5) les effets pervers du maintien de l'État-providence et les dangers que l'intervention de l'État dans l'économie fait peser sur la liberté individuelle; 6) l'indésirabilité, l'inefficacité voire l'impossibilité de la planification économique centralisée; 7) les bienfaits de la division de plus en plus grande du travail dans la « grande société extensive » ou *catallaxie*; 8) l'importance de préserver le droit de propriété contre toute tentative de le restreindre indûment; 9) la fonction des règles de juste conduite et l'inévitabilité des conséquences inintentionnelles de nos actions; et enfin 10) l'idée qu'il existe une évolution culturelle, tout à fait semblable à l'évolution naturelle des espèces, qui favorise la sélection des groupes ayant adopté une morale individualiste et une économie de marché. Ce sont certes là des questions aussi difficiles que décisives, et il ne manque pas de critiques de Hayek pour mettre en question la cohérence interne de ses

---

<sup>1</sup> Une version préliminaire de ce texte a fait l'objet d'un exposé au colloque « Friedrich Hayek et la philosophie économique » tenu au Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle en août 1999. L'auteur tient à remercier tous les participants à ce colloque pour leurs questions et commentaires, dont il espère avoir su tirer profit, et en particulier pour les stimulantes discussions qu'il a pu avoir avec Maria-Filomena de Sousa, Kevin Mulligan, Jean Petitot, Christian Schmidt, Richard Arena et Angelo Petroni.

<sup>2</sup> Pour éviter toute ambiguïté, j'adopterai la convention terminologique suivante : j'utiliserai « économie » (voire « économie particulière ») pour me référer en général au système économique réel (voire, le cas échéant, à un système économique particulier), et j'utiliserai « l'économique » pour parler de la science théorique qui vise à expliquer en termes généraux le fonctionnement de l'économie ou encore à rendre compte de l'état effectif d'une économie nationale particulière.

conceptions sur un point ou sur un autre — et il est tout à fait légitime qu'il en soit ainsi.<sup>3</sup> Quoi qu'il en soit, le plus souvent, et comme pour faire ressortir encore davantage le degré élevé de cohésion des conceptions hayékiennes, les commentateurs et critiques de Hayek ont reconnu que son système de philosophie sociale et de théorie économique allait de pair avec des idées très arrêtées en matière d'épistémologie et de méthodologie des sciences sociales. C'est un fait incontestable, en effet, que Hayek a consacré de nombreux travaux à l'examen de questions relatives au rôle de la connaissance dans l'économie ainsi qu'à des interrogations épistémologiques et méthodologiques sur le statut de l'économique comme science. Bruce Caldwell (Caldwell 1988) date même la « transformation » de Hayek de 1936 et relie la réorientation des préoccupations de Hayek comme chercheur à la découverte de l'importance de la connaissance dans l'émergence de l'ordre économique spontané (v. Hayek 1937). Comme y insiste Caldwell, après cette date, mis à part peut-être *The Pure Theory of Capital* (Hayek 1941), la plus grande partie des travaux publiés par Hayek ont effectivement concerné davantage des questions de cet ordre (mais pas exclusivement), beaucoup plus que des questions relevant de la théorie économique proprement dite (v. en particulier Hayek 1948d, 1953, 1967a et 1978).

Mais, malgré tout, il est à mon avis indéniable que l'on a jusqu'ici trop peu accordé d'attention à ce volet de la pensée hayékienne, qui mérite un bien meilleur sort et appelle des analyses minutieuses. Ici s'entrecroisent, du reste, des questions que l'on ne prend pas toujours le soin de bien distinguer alors qu'elles relèvent, comme je le ferai voir, de catégories conceptuelles différentes. C'est d'abord et avant tout à une lecture décapante que je convie le lecteur, à une remise à plat des conceptions hayékiennes en matière d'épistémologie, c'est-à-dire une lecture qui permettrait de recouvrer, par un travail d'analyse en profondeur, le sens des positions philosophiques de Hayek. Mon objectif dans cet exposé est relativement

---

<sup>3</sup> Trois exemples peuvent servir à illustrer ce questionnement critique : l'individualisme méthodologique endossé par Hayek est-il compatible avec sa théorie de la sélection des groupes ? La théorie de l'ordre spontané telle que Hayek l'articule est-elle compatible avec la thèse de la nécessité de maintenir, à l'aide d'un système constitutionnel et juridique approprié, l'état de droit qui seul peut garantir la plus grande efficacité du capitalisme ? La théorie de l'évolution culturelle, qui est de nature empirique, est-elle compatible avec la thèse voulant qu'il soit logiquement démontrable que l'économie de marché est nécessairement supérieure à l'économie socialiste ?

ambitieux : montrer que Hayek a articulé une analyse épistémologique l'économique qui peut être systématiquement reconstruite comme une inférence et dont la structure déductive (ou prétendument déductive) est la suivante : deux prémisses, une première d'ordre *gnoséologique*, une seconde d'ordre *ontologique*, sont censées, sinon entraîner logiquement, du moins servir de base solide à une conclusion qui, elle, se veut d'ordre *méthodologique*. Discuter de l'épistémologie de Hayek dans ces termes comporte d'immenses avantages : de *clarification* d'abord, notamment parce que cette stratégie d'exposé m'oblige à distinguer, voire à dissocier, ce qui, trop souvent, est présenté comme inextricablement lié chez les commentateurs et les critiques de Hayek, voire chez Hayek lui-même, créant ainsi, à mon sens, plus de confusion que de clarté; mais de *validation* également, puisque non seulement ma tâche devient alors celle d'inspecter minutieusement une inférence qui se prétend logiquement valide, mais aussi, et d'abord, celle d'examiner en elle-même chacune des deux prémisses en se posant la question de savoir s'il est justifié de l'endosser et, ensuite, celle d'identifier, le cas échéant, ce qui, dans la conclusion, dépasse les prémisses. L'exposé de cet argument hayékien et de sa structure inférentielle exige, évidemment, que nous convenions de faire au départ une triple distinction conceptuelle et, pour bien marquer le coup, terminologique.

Pour clarifier l'enjeu, j'aimerais proposer que l'on distingue, en effet, en suivant en cela des catégories traditionnellement utilisées en philosophie, trois sortes de thèses philosophiques à l'œuvre dans le corpus hayékien, à savoir des thèses ontologiques, des thèses gnoséologiques, et, enfin, des thèses méthodologiques. À strictement parler, les thèses ontologiques que j'identifierai plus bas concernent la nature de ce qui existe : plus précisément, je consacrerai ma deuxième section à la question de l'*ontologie sociale*, c'est-à-dire que je chercherai à répondre à la question de savoir ce que l'on veut dire, suivant Hayek, quand on soutient qu'il existe des « phénomènes sociaux », des « faits sociaux », voire une « société » au sens d'un « tout » (ou une « économie » au sens d'un système social) que la science sociale prise dans son ensemble (ou l'économique pour ce qui concerne l'économie comme partie de ce système) pourrait appréhender, décortiquer et analyser théoriquement. Comme on le verra, ce problème est incontournable si l'on veut élucider adéquatement les conceptions antiphysicalistes de Hayek, comme j'entends précisément le faire. Mais,

plus avant, je propose de distinguer chez Hayek deux autres questionnements philosophiques nettement distincts, quitte à faire voir par la suite, comme c'est mon intention, comment ces deux types d'interrogation s'articulent chez lui. Convenons donc de distinguer entre le propos d'une « théorie de la connaissance » (je dirai aussi « gnoséologie »), entreprise dont l'objectif spécifique est de caractériser la connaissance commune, sa nature, ses processus, ses obstacles, ses résultats, et une « méthodologie », entreprise dont le but est d'analyser spécifiquement la démarche scientifique dans un domaine particulier (voire en général) en l'envisageant sous l'angle de la légitimité de ses concepts et de la validité de ses énoncés. Mon intention est de faire voir que l'on trouve chez Hayek deux entreprises différentes : une *théorie de la connaissance économique*, qui concerne la nature de la connaissance que détient et met en jeu l'agent économique individuel, et une *méthodologie économique*, qui interroge plutôt la démarche cognitive de l'économiste lui-même, et qui le fait en particulier pour répondre à la question de savoir ce qu'il lui est possible de connaître en économie, comment il peut acquérir ce savoir théorique, et quels procédés de validation l'économiste peut mettre en œuvre pour garantir la justesse de sa perspective, le bien-fondé de ses raisonnements et la vérité de ses conclusions.

Ces distinctions canoniques étant convenues, je me propose de faire voir dans ma première section que, d'une part, Hayek a élaboré une théorie de la connaissance de l'agent économique individuel (je parlerai à ce propos, pour faire plus bref, de « théorie de la connaissance économique »), et que, d'autre part, il a campé sur cette base « gnoséologique » une position épistémologique et méthodologique extrêmement tranchée (trop, peut-être, c'est à voir), position que je qualifierai globalement de « subjectiviste » — en utilisant, on le notera, une étiquette que Hayek lui-même a utilisée explicitement pour qualifier ses positions, étiquette qui sert maintenant, par ailleurs, à caractériser le *noyau dur* des positions épistémologiques et méthodologiques propres à toute l'École Autrichienne depuis Menger (v. Nozick 1977, Kirzner 1981). Ce double détour obligé, passant par la reconstitution de l'analyse hayékienne de la connaissance économique puis par l'examen de ses conceptions en matière d'ontologie sociale, nous permettra, c'est là mon hypothèse de travail, de faire la lumière sur ce qui explique *l'antiphysicalisme* de Hayek — à savoir la thèse suivant laquelle l'économie, tout en étant à n'en pas douter une

science au plein titre du terme, ne saurait être abordée comme une « physique sociale ». Formulée dans toute sa généralité, cette thèse affirme apparemment que les sciences sociales ont leur méthodologie propre, radicalement distincte de celle des sciences naturelles (on trouve de telles affirmations par exemple dans Hayek 1953). Cette thèse antiphysiciste en croise une autre, tout aussi chère à Hayek, selon laquelle l'attitude qui a été historiquement la plus délétère en sciences sociales est le *scientisme*, à savoir la volonté d'imiter à tout prix, voire, selon l'expression de Karl Popper, à « singer », les méthodes des sciences naturelles.<sup>4</sup> Mais c'est sur l'examen de la première de ces deux thèses, sur sa teneur et ses justifications intrinsèques, que j'entends me concentrer. Voilà, clairement énoncé, l'objectif du présent essai d'élucidation.

Mon lecteur doit être prévenu d'entrée de jeu que ma démarche relève davantage de l'histoire exégétique des idées et de l'analyse conceptuelle, puisqu'elle vise la reconstitution correcte, complète et systématique des arguments de Hayek sur une question circonscrite, que de la critique ordonnée et systématique, dont on ne trouvera ici, à point nommé, que des linéaments. L'objectif de reconstituer et de faire comprendre le plus exactement possible le point de vue antiphysiciste de Hayek est déjà suffisamment exigeant et important selon moi pour qu'on m'accorde le droit de différer à une étape ultérieure la tâche, pourtant nécessaire, de soumettre cette épistémologie de l'économie à une évaluation plus méthodique. Comme, à mon avis, l'argument qui en constitue le noyau dur ne se présente pas de manière immédiatement intelligible au lecteur de Hayek, la spécificité de la perspective antiphysiciste de Hayek, exprimée comme on le verra avec force nuances qui en font toute la singularité et aussi la difficulté, doit, avant toutes choses, être reconquise sur le terrain même des écrits de Hayek. C'est à cette tâche que je compte maintenant m'atteler.

---

<sup>4</sup> À la suite de sa discussion avec Popper, Hayek a, de fait, amendé sa position initiale. Hayek reconnaît, en effet, en 1967 que le « scientisme » des chercheurs en sciences sociales est plutôt la volonté d'imiter la méthode qu'ils croient être, mais à tort, celle des sciences naturelles (v. Hayek 1967a, préface). J'ai, pour ma part, déjà systématiquement examiné cette controverse (v. Nadeau 1986). Sur cette question, on consultera également avec profit Milford 1997.

## 2.- UNE THÉORIE DE LA CONNAISSANCE ÉCONOMIQUE

On s'entend de plus en plus pour reconnaître que c'est la prise en compte de la fonction de la connaissance dans l'économie qui constitue la pierre de touche de l'économie hayékienne. Il n'est pas possible selon moi de bien comprendre les thèses méthodologiques défendues par Hayek si l'on ne porte pas d'abord attention aux idées que celui-ci a mis en avant en théorie de la connaissance et en psychologie cognitive. La nécessité de reconstituer ne serait-ce que schématiquement ces conceptions gnoséologiques s'impose donc d'entrée de jeu.<sup>5</sup> En effet, Hayek a élaboré une authentique « théorie de la connaissance économique ». Pour donner d'entrée de jeu une idée des différents volets qui entrent en ligne de compte dans cette théorie, je dirai qu'elle concerne l'acquisition de l'information dans l'action économique elle-même, la nature de la connaissance économique comme « *tacit knowledge* » (Polanyi 1951, 1969), la radicale dispersion de cette connaissance entre une multitude innombrable d'individus et, par voie de conséquence, l'impossibilité de stocker complètement cette connaissance dans une sorte d' « hyper-cerveau » social, et, enfin, les difficultés que pose l'exploitation de la connaissance économique pour obtenir une allocation optimale et à des fins extrêmement diversifiées de ressources marquées inéluctablement au coin de la rareté. J'essaierai maintenant d'explorer plus avant le territoire ouvert par Hayek et en montrer l'incidence sur sa réflexion méthodologique.

Plus que la division du travail, phénomène crucial sur lequel insistait tant Adam Smith en son temps et qui n'a fait que s'accroître depuis, c'est maintenant, suivant Hayek, la « division de la connaissance » qui est la marque du système de l'économie de marché (et toutes les économies sont de nos jours, à des degrés divers, des économies de marché). Pour la caractériser globalement et schématiquement, disons qu'une économie de marché est un système d'interaction et d'échange où interviennent de très nombreux individus producteurs et consommateurs de biens et services et qui sont dotés d'une liberté de manœuvre relative. Dans un tel système, tout agent quel qu'il soit ne dispose en fait pour baser ses décisions et ses actions que d'une portion très limitée de l'ensemble des connaissances disponibles; certes, tout le

---

<sup>5</sup> Philippe Nemo l'a déjà fait partiellement : v. Nemo 1988, première partie, p. 23-66.

savoir scientifique et technologique y est radicalement dispersé entre une foule de savants et d'experts, mais cette situation prévaut en particulier pour ce qui concerne la *connaissance économique* puisque tous les intervenants dans une économie n'ont qu'une connaissance partielle et très limitée de ce qui pourrait leur être utile pour planifier leur action de manière rationnelle; par exemple, ils ne connaissent pas parfaitement les prix relatifs des divers biens et services disponibles, ils ne peuvent suivre instantanément les fluctuations incessantes des taux de change, ils ne peuvent prétendre connaître les politiques et réglementations de toutes sortes dont ils pourraient tirer avantage, ils ne sont pas au courant de l'état de tous les stocks, ils n'ont pas une idée exacte de ce qu'est l'offre effective de biens et de services, ils n'ont pas accès aux plans d'action de leurs concurrents éventuels, ils n'ont jamais le temps d'explorer exhaustivement les possibilités d'alliance stratégique qui leur profiteraient maximalement, ils ne sont pas parfaitement informés des tendances de la production et de la consommation à court, moyen et long termes, et, qui plus est, ils sont même incapables de se faire une représentation sûre et certaine de ce que sont leurs préférences et leurs capacités propres. Loin de considérer que l'agent économique est omniscient, Hayek le voit en fait comme doté d'une rationalité très limitée. Mais ces limitations essentielles peuvent néanmoins être partiellement surmontées au cours du processus économique lui-même, car une économie est précisément conçue par Hayek comme un système de coordination d'une multitude d'individus rationnellement limités. En conséquence, il faut admettre que l'information économiquement pertinente et utile dans une économie donnée est celle que détient *l'ensemble* des intervenants, et, dès lors, il convient de penser que la connaissance économique n'existe que sous la forme d'une distribution entre les agents individuels. Cette constatation est, du reste, parfaitement généralisable puisqu'elle est directement applicable à une foule de contextes particuliers : cette même situation prévaut, en effet, aussi bien au sein des organisations publiques et para-publiques qu'au sein des entreprises commerciales et des organisations industrielles transnationales. Cela amène Hayek à considérer que la connaissance économique est foncièrement non totalisable dans un même cerveau, si puissant soit-il, et Hayek critique radicalement la conception suivant laquelle il serait légitime de concevoir la société comme une sorte d'immense cerveau central où la totalité de l'information

serait emmagasinée et, partant, où cette information globale pourrait être mise à contribution dans l'organisation optimale du corps social.<sup>6</sup>

L'intérêt de cette théorie de la connaissance économique, dans le contexte de la présente discussion, vient des conséquences qu'on peut en tirer au plan épistémologique, c'est-à-dire en ce qui a trait au caractère logico-méthodologique propre de l'économie comme science.<sup>7</sup> Dans la perspective que Hayek fait sienne, la connaissance qu'un observateur (un modélisateur, un théoricien) peut avoir du système économique (ou encore d'une économie particulière) passe forcément par la connaissance qu'il peut avoir des agents économiques qui le forment – de leurs préférences, de leur projets, de leurs capacités limitées, bref de ce que Popper appelle globalement leur « situation » (v. Popper 1967). Plus précisément, dans la mesure où la connaissance du fonctionnement d'une économie particulière nécessite que l'on ait accès à la représentation que les divers intervenants sur la scène économique se font de la conjoncture et en particulier de leur situation propre, cela nécessite d'avoir accès à l'univers mental de tous ces individus, c'est-à-dire à l'ensemble des états mentaux (idées, croyances, opinions, informations, représentations, théories) sur la base desquelles chaque individu, occupant une position singulière et distincte dans le système, prend ses décisions et arrête son cours d'action, en concertation ou non, ou encore en compétition ou non avec d'autres intervenants. Ainsi envisagé, le « problème économique », à savoir, pour paraphraser la définition de Robbins, celui de l'allocation optimale des ressources rares à des fins diverses et concurrentes, devient un problème de coordination réciproque des individus en régime d'incertitude et d'information incomplète (O'Driscoll 1977), perspective dans laquelle le concept walrassien de l'équilibre de l'offre et de la demande peut tout au plus être

---

<sup>6</sup> Hayek expose cette conception à plusieurs endroits et en particulier dans *The Constitution of Liberty* chapitre II (Hayek 1960) et dans *Rules and Order*, chapitre I (Hayek 1973). V. aussi Hayek 1967a et 1967c. Pour une mise en perspective de cette thèse en rapport avec la théorie hayékienne de l'ordre spontané, v. Nadeau 1998a.

<sup>7</sup> J'analyse ailleurs, dans le cadre d'un examen de l'évolutionnisme économique de Hayek, l'articulation de la compétence épistémique et de la compétence économique des agents individuels (v. Nadeau 1998b).

envisagé comme l'hypothèse empirique de l'existence d'une tendance vers laquelle tendrait le système économique considéré (Hayek 1937).<sup>8</sup>

Partant, il est parfaitement compréhensible que Hayek insiste sur le fait que la modélisation d'un système économique aussi complexe n'est possible qu'à un certain degré (Hayek 1955), et qu'il ne saurait être question qu'un modèle théorique du système économique soit construit de manière suffisamment complète et précise pour permettre de prédire les états futurs d'une économie, alors que c'est le cas entre autres pour un système planétaire comme celui dont notre Terre fait partie, pour le système immunitaire d'un organisme comme le corps humain ou encore pour un dispositif électrodynamique envisagé au niveau quantique. Car, même s'il nous était possible d'identifier des lois ou des régularités économiques très strictes, la description des conditions initiales et des conditions marginales d'un système économique est, quant à elle, condamnée à rester foncièrement incomplète, ce qui soulève des difficultés méthodologiques insurmontables<sup>9</sup> et dont il faudra tirer toutes les conséquences, ce que je ferai dans la troisième section.<sup>10</sup> I

J'aimerais noter pour l'instant qu'il est en quelque sorte illégitime de dénoncer la faiblesse du pouvoir prédictif de l'économie — comme le fait par exemple Alexander Rosenberg (v. Rosenberg 1992) — une fois que l'on a compris exactement dans quels termes se pose le « problème économique ». Puisque l'économiste doit se satisfaire d'un savoir théorique abstrait, idéalisant et général ou, au mieux, dans le cas d'une étude concernant une économie particulière, de modélisations partielles, schématiques et approximatives (Hayek 1969c), on peut s'attendre à ce qu'il soit en mesure de prévoir des « *patterns* » (Hayek 1964, section 3; Hayek 1963a, sections 5 et 6), c'est-à-dire des situations construites sur la base de données radicalement incomplètes (qu'il généralisera éventuellement, pour le bénéfice du progrès de la pensée théorique, sous la forme de situations proto- ou idéaltypiques), mais non des

---

<sup>8</sup> Caldwell (1988) a bien mis en lumière que, dans sa conférence de 1936 publiée l'année suivante (v. Hayek 1937), Hayek a pris définitivement ses distances aussi bien à l'égard de l'apriorisme de von Mises qu'à l'égard d'une approche en termes d'équilibre général qui ne serait pas dynamique et empirique.

<sup>9</sup> Nemo (1988, 30) parle très justement à ce propos de « frontière épistémologique ».

<sup>10</sup> C'est dans « Degrees of Explanation » et dans « The Theory of Complex Phenomena » (Studies SPPE chapitre I et II) que Hayek élabore cet argument en détail.

situations concrètes susceptibles d'être décrites très précisément en termes quantitatifs, comme si les divers paramètres étaient exactement mesurables. L'économiste pourra élaborer une théorie formulant le « principe » de fonctionnement du système, mais il ne lui sera jamais loisible de prévoir précisément comment une économie particulière se comportera effectivement dans le temps pour la simple raison que les « données » sur lesquelles une telle prévision devrait se fonder pour être réalisable et crédible ne lui seront jamais accessibles.

Dans la mesure où les possibilités de prédire en termes quantitativement précis, autrement qu'en termes de tendances probables, les états futurs du système économique sont extrêmement faibles, il va de soi que les possibilités de l'organiser délibérément en le planifiant sont elles aussi très minces, comme y insiste Hayek à plusieurs reprises dans ses écrits (v. Hayek 1940, 1948a, 1948b, 1948c, 1974, 1982, 1988). Boettke (1998) va même jusqu'à prétendre, avec raison me semble-t-il, que la principale contribution de Hayek à la théorie économique est sans doute sa mise à jour de l'argument de von Mises<sup>11</sup> contre la possibilité du calcul socialiste.<sup>12</sup> Les économistes théoriciens du socialisme, qui étaient tout à fait familiers avec l'approche walrassienne de l'équilibre général, soutenaient, en effet, que le mécanisme économique déterminant les prix relatifs pouvait être représenté sous la forme d'une série d'équations simultanées, et que le système économique que la solution d'une telle série d'équations permettait d'agencer ne nécessitait pas la propriété privée des moyens de production et ne présupposait pas davantage l'existence du mécanisme du marché. Dans sa forme ultérieure, (v. en particulier Lange 1936), la thèse socialiste s'ajusta pour faire une place au mécanisme du marché de manière à permettre au planificateur de baser ses hypothèses sur des données observables concernant les prix relatifs, et c'est à cette nouvelle version plus sophistiquée de l'argument du « calcul socialiste », basé sur le concept de

---

<sup>11</sup> V. « Economic Calculation in the Socialist Commonwealth », in Hayek 1935a.

<sup>12</sup> Machlup est le premier à en avoir fait la contribution centrale de Hayek à la science économique (v. Machlup 1976b). Les propos de Karen Vaughn (v. Vaughn 1980a) vont également dans ce sens. Peter Boettke a par ailleurs dirigé la publication d'une série de 9 volumes dans lesquels on trouve tous les textes importants de cette controverse (v. Boettke 2000). Pour obtenir une vue synoptique de ce débat, on lira l'excellente introduction que Boettke a rédigée pour cette publication encyclopédique (« [Introduction : Towards a History of the Theory of Socialist Planning](#) »).

« socialisme de marché », que Hayek s'est pour sa part attaqué. Barry (1979, p. 218, n. 58) fait remarquer, à juste titre du reste, que si, dans les années 1930, l'objection de Hayek tournait autour de l'impossibilité pratique de solutionner un système d'équations simultanées aussi complexe que celui qu'avaient en tête les théoriciens du camp socialiste,<sup>13</sup> Hayek insista ultérieurement sur une tout autre difficulté, beaucoup plus insurmontable celle-là, à savoir l'impossibilité de détenir dans un organe central de décision toute l'information nécessaire pour formuler ces mêmes équations.<sup>14</sup> En fait, cette information concernant la relative disponibilité des ressources rares (et donc non seulement de leur prix affiché mais de leur coût subjectivement apprécié) n'existe tout simplement pas avant que n'interviennent les échanges sur le marché, qui en fixent le prix relatif, si bien que le marché, c'est-à-dire la compétition que se livrent les individus pour l'obtention des biens et services au meilleur coût possible, doit être considéré avant toute chose comme une « procédure de découverte » de l'information nécessaire à l'action économique (v. Hayek 1968). Pour cette raison, le planificateur, si puissant soit-il intellectuellement parlant, ne saurait compter pouvoir obtenir et détenir un jour de manière systématique, complète et précise la connaissance économique qui lui serait nécessaire à l'élaboration d'un plan rationnel global et central applicable à l'économie d'une société donnée.

La perspective épistémique dans laquelle Hayek reformule ce qui a été appelé le « problème économique » fait bien apercevoir que ce problème ne saurait être

---

<sup>13</sup> Hayek reprend cet argument dans *Scientisme et sciences sociales* (p. 131, n. 37), mais en l'attribuant à Pareto. Pareto a calculé, en effet, que pour un micro-système de 100 individus et de 70 marchandises, il y aurait 70 699 équations à résoudre. Inutile d'insister sur la grandeur fabuleuse d'un tel nombre pour une population de 50 milliards d'individus et quelques millions de marchandises. « Cela dépasse pratiquement la puissance de l'analyse algébrique », nous dit Pareto, qui conclut : « Dans ce cas (Pareto parlait, pour sa part, d'un système comptant 40 millions d'individus et quelques milliers de marchandises), les rôles seraient changés et ce ne seraient plus les mathématiques qui viendraient en aide à l'Économie politique, mais l'Économie politique qui viendrait en aide aux mathématiques » (*Manuel d'économie politique*, 2e éd., Paris, 1927, p. 233-234). Sur ce point, v. Hayek 1964 et aussi Hayek 1970.

<sup>14</sup> Barry écrit : « Hayek did not go so far as to say that a socialist economy was impossible, that obviously would be false, but tried to show that it would operate at a low level of efficiency if it abandoned the market mechanism » (Barry 1979, p. 180). Ceci doit maintenant être tenu pour inexact puisque Hayek a explicitement réaffirmé l'impossibilité du calcul socialiste en 1982 (v. Hayek 1982).

caractérisé comme un problème technologique susceptible de recevoir une solution en termes de génie social (v. Hayek 1974) : il s'agit d'un problème d'*efficience économique* [Nemo (1988), 31] et non pas d'*efficacité* ou de savoir-faire technique. Suivant Hayek, « (L)e problème économique apparaît (...) dès qu'il y a plusieurs objectifs en compétition pour l'obtention des ressources disponibles » [Hayek (1948a,) p. 123]. Par conséquent, même si l'on imaginait un ingénieur doté d'une puissance de calcul arbitrairement grande grâce aux super-ordinateurs qui seraient mis à sa disposition, le problème économique resterait pour lui radicalement insoluble puisqu'il ne lui serait toujours pas possible de calculer précisément (c'est-à-dire avec des marges d'erreur acceptables) la valeur respective des salaires, de l'intérêt et de la rente que nécessiterait la planification rationnelle d'un certain système économique pris dans son ensemble, et cela, en supposant que l'on puisse envisager une économie particulière comme un système fermé sur lui-même, ce qui n'est évidemment pas le cas puisque toutes les économies nationales sont des systèmes ouverts. Dans les termes de Hayek, cet état de fait amplifie la « *complexité* » du problème économique et le rend, à la limite, impossible à mettre en équations. L'anti-socialisme de l'École autrichienne est basé sur la théorie économique montrant il n'existe pas de solution à ce problème d'optimisation qui soit supérieure à celle qui passe par le libre jeu du mécanisme du marché, qui est vu comme engendrant un ordre spontané (non pas parfait, certes, mais le meilleur possible). En fait, l'hyper-complexité de ce que Hayek (1988) appelle la « grande société extensive » est la conséquence historique du développement graduel de la catallaxie, et c'est le marché, comme mécanisme de communication et d'échange omnilatéral, qui a induit la division du savoir que nous connaissons maintenant. De fait, les intervenants dans le marché agissent en fonction de leurs objectifs propres, certes, mais également en fonction de l'anticipation qu'ils sont à même de faire de ce que décideront de faire les autres intervenants, avec lesquels ils ont forcément à compter; ces anticipations croisées définissent donc l'essentiel du processus épistémique qui fonde la vie économique, et ce processus est éminemment faillible puisque nul n'est à même de se donner une représentation fiable et exhaustive de ce qu'anticipent tous les autres intervenants, du seul fait que toutes ces anticipations sont foncièrement interdépendantes les unes des autres. Qui plus est, tout intervenant économique prend ses décisions personnelles en fonction de l'évaluation qu'il fait de ce que sont

et de ce que seront aussi bien ses bénéfices que ses coûts; or, ces bénéfices sont évalués subjectivement et ces coûts doivent être compris comme des « coûts de renonciation » (*opportunity costs*), au sens où leur valeur correspond à la valeur de ce à quoi l'agent économique est amené à renoncer quand il décide du cours d'action qu'il suivra.<sup>15</sup> Ces coûts étant eux-mêmes de nature foncièrement subjective<sup>16</sup> et ne se déterminant que dans l'action elle-même et jamais avant, il est impossible d'imaginer en faire l'addition ou la conjonction, voire d'imaginer un processus de décision collective qui se fonderait sur leur agrégation statistique : comme y insiste Nemo, « ces savoirs ne sont ni sommables (dans le chef d'un seul individu) ni synthétisables (dans un seul système cognitif cohérent) » [Nemo 1988], 37]. Or, c'est pourtant une telle opération que fait l'économiste quand il considère ces coûts comme de simples « coûts de production » objectivement mesurables (d'où l'idée de déterminer le « niveau général des prix » observé au cours d'une certaine période), une perspective dont Hayek se fait très critique précisément parce qu'elle occulte l'essentiel de la réalité économique. La connaissance économique, en fait, n'est pas une donnée totalisable, elle n'existe jamais en un point du système économique sous la forme d'un tout accessible à quiconque, à aucun agent ni à aucun économiste; qui plus est, elle est inévitablement dispersée entre la multitude des agents économiques œuvrant en interaction, que cette interaction soit proche ou lointaine, qu'elle en soit une de coopération ou une de « *free riding* »; enfin, elle est constamment changeante et fluctuante du fait qu'elle est, à tout moment, intrinsèquement déterminée par chacune des actions individuelles (et même, le cas échéant, par une éventuelle décision de ne pas agir), certaines se renforçant mutuellement et amplifiant leurs conséquences recherchées mais surtout inintentionnelles (v. Hayek 1967c), d'autres annulant tout simplement à plus ou moins long terme leurs effets combinés. La « connaissance économique disponible » à un moment donné du temps, que l'on parle d'une économie nationale ou encore du système international, constitue donc

---

<sup>15</sup> On parle alors de « subjective value of alternatives forgone » (Vaughn 1980b) : dans la perspective autrichienne, par exemple chez Buchanan, un coût correspond à l'évaluation individuelle à laquelle procède l'agent au vu de la jouissance ou de l'utilité à laquelle il anticipe d'avoir à renoncer en conséquence du cours d'action préféré par lui.

<sup>16</sup> Comme l'exprime Philippe Nemo dans une formule exemplaire, « (...) le coût mesure la liberté qu'a autrui d'utiliser une même ressource pour d'autres fins que les nôtres » (Nemo 1988, p. 35).

un tout *virtuel* beaucoup plus qu'actuel puisqu'il faut considérer qu'il est absolument impossible de conjoindre toutes les connaissances économiques (c'est-à-dire, en d'autres termes, les croyances économiques des agents), et cela même si l'on peut poser théoriquement qu'à chaque moment du temps une certaine économie incorpore une quantité finie d'informations répartie sur l'ensemble des intervenants. Voilà bien une première caractéristique épistémologique qui limite la démarche méthodologique de l'économique et qui empêche à toutes fins utiles l'économiste de pouvoir travailler en suivant fidèlement l'exemple des théoriciens des sciences naturelles et en particulier celui des physiciens. S'il tente de le faire ou s'il croit devoir le faire effectivement, il commet alors un impair énorme et il sombre dans ce que Hayek appelle le « scientisme ». Pour tout dire, il fait fausse route, avec pour conséquence qu'il empêche l'économique de progresser sur la bonne voie.

### 3.- UNE ONTOLOGIE CONSTRUCTIVISTE DU SOCIAL

Cette théorie de la connaissance économique constitue le premier argument de l'épistémologie de Hayek. Il me faut maintenant faire voir que Hayek soutient une seconde thèse, très radicale, suivant laquelle l'économique ne concerne pas les *choses* mais nos *croyances* à leur sujet. Le rejet du modèle de la physique par Hayek est effectivement basé sur l'idée que, dans les sciences sociales, au contraire de ce qui se passe dans les sciences physiques, l'étude des phénomènes ne peut faire abstraction du fait qu'il n'y a d'objet véritablement donné à la connaissance scientifique que pour autant qu'il y a, de la part de celui qui mène l'enquête et fait l'analyse, l'économiste en l'occurrence, reconnaissance de ce que *signifie* à ses yeux le phénomène qu'il veut étudier. C'est ce que veut dire Jarvie (1982) quand il affirme que pour Hayek « les phénomènes sociaux (...) sont des objets intentionnels » [Jarvie (1982), 90]. Parce qu'en ce domaine le scientifique n'a accès qu'aux phénomènes qui ont déjà un sens pour lui avant même qu'il entreprenne d'en rendre compte, c'est-à-dire qui sont signifiants pour lui parce qu'il est lui-même un agent social imbriqué dans tous les réseaux d'institutions que comporte une organisation socio-économique donnée, l'objectivisme comparable à celui qui est possible en sciences de la nature y apparaît comme une absurdité. Compte tenu de l'anti-objectivisme assez

---

radical qu'épouse Hayek en matière d'ontologie sociale, il peut paraître assez surprenant qu'il ne soulève pas d'objection dirimante contre la théorie des préférences révélées développée par Samuelson. Il s'y montre même plutôt favorable. Hayek écrit en effet :

« Menger believes that in observing the actions of other persons we are assisted by a capacity of *understanding* the meaning of such actions in a manner in which we cannot understand physical events. This is closely connected with one of the senses in which at least Menger's followers spoke of the 'subjective' character of their theories, by which they meant, among other things, that they are based on our capacity to comprehend the intended meaning of the observed actions. 'Observation', as Menger uses the term, has thus a meaning that modern behaviourists would not accept; and it implies a *Verstehen* ('understanding') in the sense in which Max Weber later developed the concept. It seems to me that there is still much that could be said in defence of the original position of Menger (and of the Austrians generally) on this issue. But since the later development of the indifference-curve technique and particularly of the 'revealed preference' approach, which were designed to avoid the reliance on such introspective knowledge, have shown that at least in principle the hypothesis about individual behaviour that micro-economic theory requires can be stated independently of these 'psychological' assumptions, I will pass over this important point... » [Hayek (1972a), 277].

Comme l'écrit Barry à propos de cette réflexion de Hayek apparemment favorable aux vues de Samuelson,

« (T)his is rather surprising since the orthodox Austrian objection to the revealed preference doctrine is that if predictions are to be made about consumer behaviour then knowledge of the constancy of choices over time is required. The assumption of transitivity is merely a logical statement which has no empirical content. The theory of human action, of course, precludes statements about the constancy of human choices over time » [Barry (1979, 23)]

Mais une lecture minutieuse du texte de Hayek ne me semble pas justifier la réserve de Barry : Hayek prend ici position sur une question de nature épistémologique et non sur une question de théorie économique. Quoi qu'il en soit, l'important pour mon propos est que l'analyse que fait Hayek des conceptions de Menger renforce mon interprétation : car, même à supposer qu'il y ait moyen en économie d'éviter d'avoir recours à la méthode de l'introspection pour comprendre la nature intentionnelle de l'action économique, cela ne nie aucunement le caractère psychique

ou mental de la réalité économique. L'économie reste quand même foncièrement une question de *signification*, et donc une réalité phénoménale qui n'existerait pas si nous n'étions dotés d'un esprit, et l'économiste ne peut aborder de tels « faits de signification » comme le physicien observe les objets micro- ou macroscopiques qui le concernent.

Mais à la lecture de Hayek et en particulier de *Scientisme et sciences sociale s: essai sur le mauvais usage de la raison* (Hayek 1953), on a parfois l'impression que, guidé par son anti-objectivisme, à savoir une thèse foncièrement ontologique, Hayek défend en fait l'idée que l'*objectivité* est chose pratiquement inaccessible en économique, ce qui constitue une thèse spécifiquement épistémologique. Il est important de démêler cet écheveau : il y a ici deux préoccupations distinctes, et l'anti-objectivisme ontologique tel que Hayek le défend n'implique pas logiquement l'impossibilité de l'objectivité, loin s'en faut. Non seulement Hayek adopte-t-il une perspective anti-objectiviste, mais il épouse également un *subjectivisme* assez radical. Ce terme sert à exprimer aussi bien une thèse ontologique, relative au fait que l'objet économique est une réalité purement subjective (les croyances et autres attitudes mentales des agents économiques), qu'une thèse méthodologique, relative au fait que l'économiste n'a pas accès par observation directe à cette réalité épistémique et mentale, mais doit se contenter d'y accéder par auto-compréhension et introspection, et, qui plus est, en faisant l'hypothèse que son propre esprit peut lui servir de modèle pour comprendre le fonctionnement de celui de tous les autres agents économiques. Alors que l'adoption d'un point de vue subjectiviste est manifestement le dénominateur commun des économistes qui se réclament aujourd'hui du courant autrichien,<sup>17</sup> l'*apriorisme* à la von Mises ne semble plus avoir la faveur de personne. Je compte m'attarder dans cette section à la nature exacte de la thèse subjectiviste défendue par Hayek, une thèse qui n'a pas fait l'objet jusqu'ici de l'élucidation conceptuelle que pourtant elle requiert.

---

<sup>17</sup> Comme Hayek l'a explicitement déclaré, il n'y a plus, comme telle, d'École Autrichienne après Mises. Cependant, il existe aujourd'hui de nombreux économistes et philosophes de l'économie qui se réclament de ce courant, en particulier ceux que l'on désigne sous l'appellation d'« austro-américains », des penseurs originaux et stimulants comme Israel Kirzner, Karen Vaughn, Don Lavoie, Peter Boettke, Steven Horwitz et plusieurs autres excellents économistes.

Selon la lecture que j'en propose, le subjectivisme correspond chez Hayek à la thèse ontologique selon laquelle l'objet des sciences sociales n'existe pas à l'état de nature et que cette réalité est plutôt composée des croyances intersubjectivement partagées *constituant causalement* les phénomènes sociaux. Le subjectivisme articule donc un argument portant sur le statut des entités proprement sociales, à leur mode d'être, comparativement au statut et au mode d'être des entités naturelles. On se doit de remarquer que, à propos des entités naturelles, Hayek s'en tient à une forme d'objectivisme strict et qu'il épouse ouvertement à leur sujet une forme de réalisme naturaliste. En effet, pour Hayek, ce dont s'occupent la physique, la chimie ou encore la biologie est *donné*, le propos du scientifique étant de nous faire découvrir ce que l'on *doit* penser de la nature de ces objets. Par contre, ce dont s'occupent la sociologie, l'économie ou encore la science politique est *constitué*, au sens fort du terme, par le réseau des croyances partagées par un ensemble d'agents en interaction réciproque. Hayek est prompt à tirer une conséquence épistémologique de cette thèse ontologique : en effet, selon lui, l'objet des sciences sociales ne saurait être envisagé et catégorisé suivant les modes conceptuels des sciences physiques. Par exemple, selon Hayek, alors que les sciences de la nature ne se préoccupent que des seules relations existant entre les choses elles-mêmes, alors donc qu'elle peuvent adopter sur les objets qu'elles analysent et sur les phénomènes qu'elles tentent de comprendre le point de vue de l'extériorité pure, que Hayek qualifie explicitement d'« objectiviste », il n'en va pas de la même façon pour les sciences de la société qui se préoccupent pour leur part des relations entre humains. Car ce que sont ces relations n'est pas, comme tel, observable en partant d'un point de vue purement extérieur; nous ne pouvons nous faire une idée de cette dimension de la réalité qu'en partant de la connaissance que chacun est susceptible d'avoir du fonctionnement de son propre esprit, donc en procédant de l'intérieur, subjectivement, chacun supposant par hypothèse que l'esprit de tout le monde fonctionne de la même manière.. Quand Hayek affirme que l'objet des sciences sociales est dès lors *subjectif*, il faut bien voir que cela ne revient pas du tout à dire qu'il est relatif à l'observateur : cela revient plutôt à dire qu'il est fonction de la nature de l'esprit humain et qu'il ne saurait être question de faire la théorie de l'esprit humain comme on fait la théorie de l'atome ou la théorie de l'hérédité. L'esprit humain n'est pas accessible à l'observation externe, il n'est objectivable qu'au prix d'un détour subjectif, ce qui

oblige tout théoricien des phénomènes sociaux, et l'économiste lui-même, à passer par l'intérieur de son propre esprit pour saisir la réalité épistémique et mentale qui se trouve à la base de la vie économique. Partant, s'il est vrai que la réalité sociale est une construction mentale collective d'individus en interaction, la réalité économique n'est elle-même intelligible pour l'économiste que par voie de reconstruction théorique à partir des matériaux que sont ses propres expériences familières d'agent économique individuel. C'est cette thèse extrêmement forte et hardie que Hayek exprime en affirmant péremptoirement qu'il n'y a pas de faits sociaux ou économiques observables comme tels (Hayek 1943c). Cette thèse me paraît concerner l'*objectivabilité* des phénomènes économiques mais non la capacité que l'économiste a de les connaître *objectivement*, ce qui est un tout autre affaire.

Cela étant acquis, dans sa composante subjectiviste, la doctrine antiphysicaliste de Hayek prend appui de manière très importante sur la distinction structurante introduite par lui dans *Scientisme et sciences sociales* entre « idées constitutives » et « théories sociales ». Or, cette distinction, au demeurant un peu vague et floue, voire énigmatique, me paraît poser un très important problème épistémologique qui n'a pas, à ce jour, été discuté par les commentateurs de Hayek. Probablement parce que Hayek ne s'étend pas sur cette construction conceptuelle et qu'il n'en fournit qu'une analyse sommaire, je ne crois pas que l'on ait saisi pleinement le sens et la portée de la thèse hayékienne. Je me propose donc ici de la tirer au clair.<sup>18</sup> La distinction conceptuelle avancée par Hayek oppose les *idées constitutives* et les *idées explicatives*, ces dernières étant celles que les individus — qu'il s'agisse des agents ou des théoriciens, remarquons-le bien — peuvent concevoir pour s'expliquer leur comportement en société et pour rendre compte de l'émergence de l'économie. Mais les premières, et c'est à leur sujet que l'originalité du point de vue de Hayek se fait surtout sentir, sont beaucoup plus difficiles à cerner et à définir.<sup>19</sup>

---

<sup>18</sup> Le texte de Hayek qui se trouve concerné par la présente discussion se situe au tout début du chap. IV de *Scientisme et sciences sociales*, chapitre intitulé « La méthode individualiste et « synthétique » des sciences sociales » (Hayek 1953), soit très précisément aux pages 49-51 dans l'édition Agora/Presses Pocket de la traduction de Raymond Barre.

<sup>19</sup> La traduction que Raymond Barre donne d'un passage crucial de la section de *Scientisme et sciences sociales* où cette distinction est introduite est erronée. En effet, Barre fait dire à

Le raisonnement de Hayek est, à mon avis, le suivant : les opinions des agents économiques forment l'objet d'étude des économistes (thèse gnoséologique); mais, qui plus est, ces opinions engendrent la réalité économique elle-même (thèse ontologique), et cette réalité épistémiquement causée est l'objet propre des sciences sociales, qui ne peut être étudiée qu'à l'aide de méthodes différentes de celles des sciences physiques (thèse méthodologique). Avant de m'attarder au troisième segment de cet argument déductif, j'aimerais examiner dans le détail le second, qui me paraît absolument crucial. La distinction que fait Hayek contraste entre eux deux groupes d'idées propres aux individus et qui sont susceptibles d'être malencontreusement confondues par le chercheur en quête d'explication des faits sociaux.<sup>20</sup> Certaines idées que se forgent les humains, nous dit Hayek, sont constitutives des phénomènes que les sciences sociales cherchent à expliquer, alors que d'autres ne sont que des « théories » à propos de ces phénomènes, c'est-à-dire, en particulier, des idées spéculatives que les agents eux-mêmes avancent dans le but de s'expliquer à eux-mêmes leurs décisions et leurs comportements, ou encore pour les justifier aux yeux de ceux qui en demanderaient la raison ou la cause. La distinction proposée vise d'abord et avant tout à démarquer, pour le bénéfice du théoricien qui pourrait sans doute les assimiler les unes aux autres, deux sortes d'idées propres à l'agent lui-même. Les unes sont celles que les agents se font assez spontanément de

---

Hayek : « La raison en est que leur objet, les « faits » sociaux, sont aussi des opinions – non pas évidemment les opinions de celui qui étudie les phénomènes sociaux, mais celles des chercheurs qui constituent l'objet de l'étude » (p. 35). Ce texte n'a évidemment aucun sens. Le texte original de Hayek est le suivant : « The reason for this is that the object, the « facts » of the social sciences are also opinions – not opinions of the student of the social phenomena, of course, but opinions of those whose actions produce his object » (version du texte paru dans *Economica*, IX, 1942, p. 279). Cette formulation ne brille pas par sa clarté, on me le concédera. C'est probablement pourquoi, lorsqu'il intègre cet article d'*Economica* dans l'ouvrage qu'il fait paraître en 1952, Hayek apporte une légère variante : « The reason for this is that the object, the « facts » of the social sciences are also opinions – not opinions of the student of the social phenomena, of course, but opinions of those whose actions produce the object of the social scientist » (*The Counter-Revolution of Science. Studies on the Abuse of Reason*, 1952, p. 28). Toute la singularité de la thèse hayékienne tient dans ce dernier bout de phrase, qu'il importe donc de ne pas défigurer.

<sup>20</sup> Barry (1979) ne s'attarde pas à discuter la distinction esquissée par Hayek. Il écrit simplement : « Constitutive ideas are those that the phenomena that we wish to explain consist of, that is, the actions, beliefs and opinions of individuals. Explanatory ideas are the concepts that we use in the understanding of social phenomena » [Barry (1979), 35-6]. Cette explication de texte me semble très peu éclairante. J'y vois pour ma part le symptôme d'un malaise certain face à la distinction conceptuelle faite par Hayek.

leur situation propre et de ce qui en rend compte à leurs yeux : elles sont « spéculatives » et représentent les « théories » qu'ils pensent capables d'expliquer correctement leur action en société. Les autres sont qualifiées par Hayek de « constitutives » et sont présentées par lui comme le véritable moteur de la société considérée comme l'ensemble institutionnellement structuré des relations humaines ainsi que des conséquences non voulues de ces rapports interindividuels. Évidemment, seules ces dernières semblent susceptibles, aux yeux de Hayek, de jouer un rôle authentiquement explicatif en économie, si bien que ce sont ces « idées constitutives » que l'économiste doit poser au fondement de la méthode propre à la théorisation économique. En effet, bien que ces idées ne soient pas celles que les agents eux-mêmes formulent spontanément et bien qu'elles ne soient pas non plus celles que les agents sont spontanément capables d'explicitier dans un cadre conceptuel cohérent et systématique, elles sont les seules à pouvoir permettre d'expliquer les phénomènes économiques (et plus largement les « faits sociaux ») parce qu'elles sont à proprement parler, comme l'écrit Hayek, « les concepts qui guident les individus dans leurs actions » [Hayek (1953), 34].

En fait, au-delà de l'opposition entre « idées constitutives » et « idées explicatives », il faut bien voir que c'est au sein même des idées « théoriques » qui sont susceptibles d'entrer en ligne de compte dans l'explication scientifique des actions et des institutions économiques que la distinction avancée par Hayek joue son rôle le plus important. Et, en ce sens, ce sont deux sortes d'idées théoriques que Hayek se trouve bel et bien à contraster, et il n'y a pas lieu de qualifier les unes de théoriques comme si les autres étaient elles-mêmes moins théoriques. En effet, il y a, d'un côté, la théorisation des agents, lorsque ceux-ci s'expliquent sur ce qu'ils ont décidé de faire et sur ce qui les a amené à faire ce qu'ils ont effectivement fait. Mais il y a, de l'autre côté, la théorisation des économistes qui, parce qu'elle va au-delà des apparences et parce qu'elle s'inspire de principes mieux établis que ceux auxquels en appellent généralement les agents, se fonde sur les concepts qui sont susceptibles d'expliquer véritablement l'action, c'est-à-dire aussi bien ce qui la provoque et ce qui la contraint effectivement que ce qui l'affecte éventuellement et en explique l'issue réelle, ce qui n'a souvent rien à voir avec le résultat qui était consciemment et

délibérément recherché par les agents eux-mêmes. Et s'il faut sans doute souhaiter que les secondes soient moins « spéculatives » que les premières, c'est seulement parce qu'on est en droit d'exiger qu'une explication en bonne et due forme soit moins naïve et plus circonspecte, mieux établie et, il faut en tout cas le souhaiter, davantage contrôlable ou testable que peut sembler l'être une justification de décision ou de comportement provenant des décideurs ou des agents eux-mêmes.

Mais la notion d'idées constitutives elle-même n'est pas sans problème pour autant. Il faut relever d'abord que les idées constitutives auxquelles en appelle Hayek, et qu'il importe selon lui de placer au fondement de l'économie (et, partant, de toute la science sociale), fournissent la clé du subjectivisme tel que défendu par l'École Autrichienne. Et si un 'faux' subjectivisme pourrait sans doute se caractériser par l'adoption du point de vue pseudo-explicatif directement fondé sur le discours conscient des agents lorsqu'ils rationalisent après coup leurs agissements, le véritable point de vue subjectiviste doit parvenir à nous faire comprendre comment il se fait que telle décision est ou a pu être prise et telle action entreprise, ce qui ne peut être fait qu'en se plaçant effectivement dans la situation réelle des agents mais non pas dans la situation telle qu'ils la voient eux-mêmes et telle qu'ils la conçoivent.<sup>21</sup> Pourquoi donc en va-t-il ainsi ? Tout simplement parce que, comme Hayek est le premier à le reconnaître, les explications des agents sont la plupart du temps foncièrement incorrectes. La distinction avancée par Hayek passe donc inexorablement par la formulation d'un critère d'adéquation de l'explication scientifique beaucoup plus exigeant que celui qui nous est d'emblée fourni par lui. Il ne suffit pas, en effet, que la perspective théorique, en matière d'économie par exemple, se fasse subjectiviste et qu'elle se fonde tout simplement sur l'action des individus telle que replacée dans la situation qui est réellement la leur (on serait tenté de dire « qui est *objectivement* la leur, ce qui serait paradoxal). Car, pour expliquer l'action, il suffirait alors simplement de demander aux agents de s'expliquer, et, en fait d'explications, le théoricien devrait alors se contenter de rationalisations, de narrations entremêlant probablement fiction et réalité, voire

---

<sup>21</sup> Il y a apparemment ici une différence importante avec la position défendue par Popper à propos du principe de rationalité (Popper 1967). J'ai, pour ma part, fait ressortir ailleurs (Nadeau 1993) que Popper, tout objectiviste qu'il fût, finissait par adopter une version « subjectiviste » de ce principe.

même d'élucubrations invraisemblables ne recelant aucun pouvoir causal et n'étant donc pas susceptibles d'expliquer l'action économique. Il faut voir que, avec une telle contrainte, le chercheur serait complètement lié par ces 'explications subjectives' émanant des personnes à l'origine de l'action, et qu'il devrait se contenter en quelque sorte de les enregistrer passivement, un peu comme propose qu'on le fasse l'approche ethnométhodologique. Il ne suffit donc pas que l'explication représente le point de vue de l'agent et qu'elle tienne compte de la façon dont celui-ci perçoit et dit percevoir sa situation et celle du monde environnant. Encore faut-il que l'explication théorique avancée soit *juste* et *adéquate*, ce dont le chercheur ne peut être assuré par le seul fait de reprendre à son compte la version des choses qu'élaborent les divers intervenants économiques et sociaux. D'autant plus que, dans un bon nombre de situations où les intervenants sont multiples, les points de vue élaborés par les acteurs sont incompatibles et les explications contradictoires. Or le chercheur n'aurait aucun moyen d'arbitrer ces conflits d'interprétation et il ne serait jamais ou pratiquement jamais en mesure d'identifier les causes véritables des situations sociales observées. Du reste, la méthode adoptée le lui interdirait explicitement.

Mais pourquoi donc la science sociale, et l'économique en particulier, doit-elle se baser sur les idées constitutives de l'action humaine ? S'il faut placer ces idées constitutives à la base de la théorie en science sociale, c'est que ce que cherche à expliquer cette science, son objet propre et spécifique, à savoir la société, est quelque chose qui n'est pas donné au départ de l'enquête scientifique, mais plutôt quelque chose qui est, à toutes fins pratiques, entièrement *reconstitué* au cours de cette enquête et qui doit apparaître au premier chef comme *constitué* de part en part par les actions individuelles de tous les membres formant une société donnée. Les concepts fondamentaux que la science sociale doit mettre au départ de ses modélisations et théorisations sont donc ceux-là mêmes qui, parce qu'ils sont ceux qui guident véritablement les agents individuels dans les décisions qu'ils sont amenés à prendre, peu importe qu'ils s'en rendent compte ou non, les amènent à *constituer* au sens fort, c'est-à-dire à engendrer ou à créer de toute pièce ce qu'il s'agit précisément d'expliquer en sciences sociales, à savoir la formation et le fonctionnement de la société elle-même.

Toute la question est donc ultimement de savoir pourquoi les “théorisations” des agents ne sont aucunement fiables du point de vue scientifique, et pourquoi c'est seulement en se fondant sur les « croyances constitutives » des agents que l'on parviendra à rendre compte de l'incidence de phénomènes qu'il nous appartiendra de qualifier distinctivement de *sociaux*. Pourquoi donc faut-il rejeter ce que je serais tenté d'appeler « l'idéologie spontanée » des agents sociaux lorsqu'ils s'aventurent à avancer des « théories » susceptibles, selon eux, de rendre compte de ce qui se passe sur la scène économique et sociale ? S'il faut se refuser à accorder quelque crédit aux représentations émanant des agents sociaux eux-mêmes, c'est qu'elles sont un leurre pur et simple. Cela est dû au fait que ces théorisations font appel à l'existence d'entités collectives parfaitement fictives et sans fondement conceptuel, à des totalités théoriquement mal construites, qui, dans le discours rationalisateur des agents, paraissent davantage déterminer ce qui arrive dans la société à laquelle ces agents appartiennent qu'elles ne semblent elles-mêmes déterminées par les actions individuelles de ces agents. Comme l'écrit Hayek,

« Ce sont les idées que l'esprit populaire s'est faites sur des agrégats tels que la “société” ou le “système économique”, le “capitalisme” ou l'“impérialisme”, ou telles autres entités collectives que le chercheur doit dans les sciences sociales regarder comme de simples théories provisoires, des abstractions populaires et qu'il ne doit pas prendre pour des faits » [Hayek (1953), 34].

Y a-t-il ici, ainsi qu'on a pu le penser un peu rapidement peut-être, l'affirmation qu'en sciences sociales, une théorie ne peut ni ne doit jamais faire appel à des entités collectives ? Rien n'est moins sûr. Certes, s'il ne faut pas confondre les idées que les gens se font de leur situation respective avec les faits, et s'il faut systématiquement chercher à découvrir ces faits réels, il ne faut certainement pas accorder quelque crédit aux constructions théoriques des agents sous le seul prétexte que, du fait qu'elles proviendraient des agents eux-mêmes, ces représentation des choses auraient de meilleures chances de constituer des explications valables étant donné qu'il s'agit justement d'expliquer l'action sociale de ces mêmes agents individuels. Ce sont là des *constructions* à l'aide desquels ceux-ci peuvent penser être en mesure de pouvoir avancer une explication juste de ce qui les a amené à agir, par exemple en fonction du sens qu'ils attribuent consciemment à leurs actions ou du but qu'ils prétendent ouvertement poursuivre, ou encore des contraintes qu'ils pensent, à tort

ou à raison, s'exercer sur eux. Mais loin que la théorie sociale doive partir de ces fictions holistes, elle doit plutôt patiemment construire son chemin et paver sa voie en partant non pas des totalités alléguées par les agents mais en partant plutôt des « concepts qui guident l'action », c'est-à-dire en partant, dans la théorie même, de ce qui explique l'action des agents individuels et en cherchant à montrer comment l'interaction des individus engendrent, c'est-à-dire, pour Hayek, « constituant » au sens fort, la « société » et plus particulièrement la catallaxie ou l'ordre expansif du marché.

Certes, ce lien entre les représentations des agents (que Hayek qualifie de « théories à réviser ») et leur comportement (Hayek parle plus spécifiquement dans ce contexte « d' action politique ») existe bel et bien aux yeux de Hayek. En effet, Hayek met lui-même en évidence que les sciences sociales peuvent tout à fait se donner pour tâche de rechercher comment les représentations des agents, même lorsqu'elles sont fausses, engendrent ou causent des comportements politiques particuliers [Hayek (1953), 50-51, note 2]. Mais, manifestement, ce lien ne concerne que, d'une part, les « théories » ou les « spéculations » des agents, et, d'autre part, leurs actions; il ne concerne pas le rapport causal des « idées constitutives » aux « structures sociales » ou aux « institutions ». Par conséquent, il ne conviendrait pas de considérer que Hayek, par sa distinction conceptuelle, vise à tirer au clair le rapport entre les « représentations des agents » et « le maintien des systèmes sociaux ». Ce n'est pas ce programme de recherche que se donne Hayek, et ce n'est pas à cette fin que celui-ci élabore la distinction entre, d'une part, les « idées constitutives des structures sociales » et, d'autre part, les « théories à leur sujet » [Hayek (1953), 50]. Ce qui intéresse Hayek, ce n'est pas de discerner le vrai du faux au chapitre des « idées explicatives » des agents mais plutôt de faire reconnaître la nature *causale* (ou « *constitutive* », ce qui veut dire la même chose) de certaines autres 'idées'. Ces 'idées' sont celles qui *produisent* les 'structures sociales', au sens où l'on peut dire que les 'institutions' *surviennent* sur les actions individuelles. Jean-Pierre Dupuy (1993)<sup>22</sup> parle très justement à ce propos de « *supervenience* » et d'*émergence* du social, c'est-à-dire, plus précisément, d'une « codétermination récursive entre

---

<sup>22</sup> Cf. « Friedrich Hayek, ou la justice noyée dans la complexité sociale » Le Sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale. Paris, Calmann-Lévy, 1993, chap. VIII, p. 241-292).

deux niveaux hiérarchiquement ordonnés, celui des phénomènes collectifs et celui des actions individuelles » (p. 251). C'est pour bien mettre cet état de chose en évidence que Hayek construit sa distinction et soutient que « (L)a véritable opposition est entre les idées qui, parce qu'elles appartiennent à des personnes, deviennent les causes d'un phénomène social, et celles que se font les gens sur ce phénomène » [Hayek (1953), 50]. Qui plus est, pour Hayek, ce sont ces idées constitutives qui forment les « faits » sur lesquels les chercheurs en sciences sociales devraient se pencher en toute priorité. Cela dit, la difficulté épistémologique principale de l'analyse hayékienne est liée à mon sens à la façon dont Hayek traite des « idées théoriques » plutôt que des « idées constitutives ». Comme y insiste Hayek, les idées qui intéressent le chercheur en sciences sociales sont à la fois « partie de l'objet » d'étude des sciences sociales et « idées sur cet objet » [Hayek (1953), 49]. Certes, que l'agent ait des idées – la plupart du temps fausses – pour expliquer la nature des phénomènes sociaux, Hayek le reconnaît clairement. Qu'il revienne au théoricien des sciences sociales de « corriger » ces explications erronées, Hayek l'affirme explicitement. Le problème méthodologique que me paraît poser cette prise de position vient de ce que Hayek omet complètement de nous dire comment, et en vertu de quel critère, le théoricien des sciences sociales peut en venir à différencier les idées explicatives *erronées* et les idées explicatives *correctes*, adéquates ou vraies. On dira sans doute que les théories explicatives ne peuvent être correctes dans ce cadre analytique que si elles mettent au jour les « idées constitutives » des institutions et des structures sociales. Mais si l'on trouve ici une condition nécessaire de la correction épistémologique d'une éventuelle théorie explicative, par contre, l'on ne trouve pas ici de condition suffisante. En effet, si Hayek traite de la différence entre les conceptions théoriques de l'économiste et les conceptions explicatives (« spéculatives ») que les agents pourraient avancer de leur côté, Hayek ne traite jamais en détail du conflit possible entre hypothèses théoriques rivales, il ne nous dit pas comment il convient de distinguer entre les « idées théoriques » que les économistes d'obédience différente mettent de l'avant, alors que ces théories sont le plus souvent incompatibles entre elles. La nécessité méthodologique de mettre ces théories économiques incompatibles à l'épreuve n'est

pas pleinement reconnue par Hayek, bien qu'il se soit ouvertement réclamé du réfutationnisme de Popper (v. notamment Hayek 1974).

Pour conclure cette section et sans vouloir verser dans le paradoxe, on n'a pas le choix, me semble-t-il, de considérer que, autant Hayek est radicalement anti-constructiviste en matière de philosophie politique, sociale et économique, autant il est radicalement constructiviste en matière d'ontologie sociale, avec les conséquences épistémologiques que cela entraîne<sup>23</sup>. Quelles sont les conséquences épistémologiques d'une telle doctrine, justement ? C'est à cette question que je tenterai de répondre dans ma prochaine section. Mais d'abord, je résumerai l'argument hayékien tel que partiellement reconstruit jusqu'ici. La réalité économique est la résultante de l'interaction des agents individuels, chacun étant pourvu de ses préférences, de ses plans, de ses connaissances; qui plus est, cette réalité est de nature entièrement subjective, puisqu'elle est constituée non pas tant *des* mais certainement *par* les croyances des agents; loin d'être donnés, les faits sociaux sont génétiquement engendrés et n'existent pas objectivement comme des entités observables; les phénomènes institutionnels (monnaie, langage, marché, par exemple) constituent les principales entités produites par l'interaction économique des individus; les institutions, qu'il ne faut pas confondre avec des organisations planifiées, sont issues des actions individuelles sans en être pour autant le résultat recherché et voulu comme tel; enfin, ce qui pousse les individus à agir économiquement comme ils le font s'explique sur la base des idées ou représentations mentales auxquelles ils adhèrent, et le plus souvent à leur insu (notamment les règles morales de juste conduite qu'ils sont amenés à suivre), et ce sont ces idées qui rendent compte théoriquement des effets inintentionnels des actions individuelles, à savoir, à terme, la construction de la réalité sociale comme tout. La question qui se pose dès lors est celle de savoir comment le théoricien, l'économiste en l'occurrence, peut avoir accès à ces idées qui causent l'existence du social. La réponse qu'apporte Hayek à cette question épistémologique cruciale fournit la clé de son antiphysicalisme. L'économiste n'a évidemment pas d'accès

---

<sup>23</sup> Ce constructivisme a certainement quelque chose de commun avec celui de John Searle (Searle 1995), dont le principal exemple est celui de la monnaie (tout comme moi, du reste : v. Nadeau 1996), mais qui, contrairement à moi, ignore complètement les conceptions de Hayek.

observationnel à ces « idées constitutives », encore qu'il peut toujours apprendre quelque chose à leur sujet en observant les préférences des agents telles qu'elles se révèlent dans leur comportement public; quoi qu'il en soit, la voie royale pour accéder à ce processus de constitution mentale de la réalité économique, c'est la « psychologie compréhensive », c'est-à-dire l'auto-compréhension que l'économiste peut avoir de lui-même et de ses propres actions à titre d'agent économique, étant entendu que, sur la base de ce qu'il comprend de ce que sont ses motivations propres, l'économiste pourra, par transposition en quelque sorte, comprendre le fonctionnement mental et économique des autres agents qui forment avec lui le système économique et social dont il fait partie. C'est cette dernière partie de l'argumentaire de Hayek, dont la nature foncièrement épistémologique est manifeste, qu'il convient maintenant d'explorer plus en détail. La question est de savoir en particulier si, compte tenu des analyses gnoséologiques et ontologiques faites par Hayek, l'adoption d'un dualisme méthodologique s'impose.

#### 4.- UN DUALISME FAIBLE

Il est facile de voir que, pour Hayek, certaines conséquences épistémologiques suivent inéluctablement de cette double argumentation gnoséologique et ontologique. Une de ces conséquences, qui me servira à rapidement illustrer mon propos, est le rejet explicite par Hayek du keynésianisme envisagé du point de vue méthodologique (mais Hayek rejette également cette doctrine parce qu'il s'agit selon lui d'une théorie économique erronée et aux effets politiques pervers). Et comme l'a mis en lumière Caldwell (1995), une des raisons importantes avancées par Hayek pour ne pas endosser la vision théorique du keynésianisme (une doctrine qui prend racine dans la *General Theory* mais la déborde pour faire école) est d'ordre épistémologique et méthodologique. Pour cette raison, on aurait tort de prétendre que les conceptions de Hayek et de Keynes convergent pour l'essentiel, même s'il reste vrai de dire qu'elles coïncident sur beaucoup de points.<sup>24</sup> Comme Caldwell le fait remarquer avec beaucoup d'à propos et de perspicacité, certaines caractéristiques

---

<sup>24</sup> Gilles Dostaler (1990, 1991 et 1996) défend un point de vue différent du mien, insistant davantage sur la convergence que sur la divergence des perspectives épistémologiques des deux économistes.

formelles de la *General Theory* ont grandement contribué à la faire rapidement devenir la théorie du jour auprès de la profession des économistes [Caldwell (1995), 33]. Le cadre de "statique comparative" adopté par Keynes parut d'emblée aux économistes de la génération montante fort rigoureux et bien défini, alors que celui de Hayek, qui était plutôt dynamique, semblait se refuser à tout traitement mathématique. Citant "The Hayek Story" de John Hicks (Hicks 1967), Caldwell nous rappelle qu'au cours des années trente, plusieurs tentatives furent effectivement faites pour traduire l'analyse hayékienne en langage mathématique, mais toujours en vain et sans succès [Caldwell (1995), 33, n. 67]. Par contraste, Hicks n'eut aucune peine à mathématiser le modèle de Keynes, ce qu'il fit d'emblée dès 1937 dans un article paru dans *Econometrica* (Hicks 1937). Pour Caldwell,

« Hayek disagreed with Keynes on both theory and policy. But it was Keynes's methodological approach, specifically his use of aggregates, that Hayek came to view in retrospect as being his opponent's most dangerous contribution. (...) Aggregates mask the movement of relative prices, and relative price movements are the central foci of Austrian theory » [Caldwell (1995), p. 42-43].

Comme le dit Caldwell, "(the) opposition to the use of statistical aggregates had long been a methodological principle among Austrians" [Caldwell (1995), 43]. Le véritable argument méthodologique, dont Hayek commençait tout juste à découvrir la portée au milieu des années mil neuf cent trente, c'est, selon Caldwell, que Hayek "began to lose faith in the 'equilibrium theory' portrayal of the market mechanism [Caldwell (1995), p. 43], et c'est ce point que Caldwell argumente et documente en détail dans son article de 1988. Mais contrairement à Caldwell, j'insiste pour dire que le motif méthodologique allégué par Hayek constitue selon moi l'élément décisif expliquant le virage pris par Hayek au cours de ces années. À mon sens, cet argument méthodologique est une preuve de l'incidence de la philosophie falsificationniste de Karl Popper sur la pensée de Hayek, puisque l'on peut établir très clairement que la critique méthodologique que Hayek fait valoir contre la doctrine keynésienne est de part en part marquée au coin du réfutationnisme poppérien. La chose est très claire si l'on se réfère à ce qu'affirme Hayek dans le *Nobel Memorial Prize Lecture* de décembre 1974, où l'essentiel de cette critique se trouve exposé. Alors qu'en 1936, année de publication de la *General Theory*, Hayek est davantage occupé à restructurer ses idées (comme en fait foi l'article "Economics and Knowledge") qu'à critiquer l'ouvrage

monumental de Keynes, en 1974, la situation est toute différente : les politiques keynésiennes ont clairement commencé à dérapier et à produire leurs effets pervers, effets anticipés par Hayek quarante années plus tôt. Mais il est patent que la critique sommairement présentée en 1974, dans un discours de circonstance, rejoint certaines des lignes de fond de la pensée de Hayek, qu'elle recoupe, entre autres, l'essentiel des arguments mis en forme dans la série d'articles sur le scientisme datant de 1942-44, voire qu'elle rejoint l'essentiel des préoccupations que Hayek tient pour centrales et incontournables à compter du milieu des années trente et qui sont pour la première fois articulées dans sa conférence « Economics and Knowledge » (Hayek 1937).<sup>25</sup>

La lutte contre ce que Hayek appelle "the scientific prejudice" dans les sciences sociales constitue pour lui la tâche épistémologique et méthodologique la plus centrale. C'est sans doute pourquoi Hayek en fait le thème de son "Nobel Memorial Lecture" (Hayek 1974), et auquel je m'attarderai quelque peu. D'entrée de jeu dans cette allocution, Hayek, loin de vouloir diminuer en quoi que ce soit les mérites réels de l'activité scientifique authentique, soumet à notre jugement qu'il faut néanmoins en protéger la réputation et ne pas confondre avec le savoir scientifique véritable ce qui n'en est que le pastiche. C'est dans cette perspective qu'il importe avant tout, selon Hayek, de faire voir clairement la différence fondamentale entre la sorte de savoir que procurent les sciences physiques et celui, beaucoup plus modeste, qu'est en mesure de procurer une science sociale comme l'économique. Compte tenu de cette prise de position, il n'est pas étonnant que Hayek se soit intéressé au plus haut point aux idées de Karl Popper, et cela, dès qu'elles furent connues (*La Logik der Forschung* fut publié à Vienne en décembre 1934 avec la mention "1935" dans le copyright). Car non seulement est-il nécessaire pour Hayek que la problématique épistémologique soit explicitement intégrée aux préoccupations théoriques qui font la spécificité des sciences sociales, mais encore Hayek est-il convaincu que Popper est parvenu à nous fournir un critère (Hayek dit plutôt un "test") permettant de démarquer l'affirmation qui peut être considérée comme authentiquement scientifique de celle qui ne saurait l'être ([Hayek (1974), 274].

---

<sup>25</sup> Le texte publié en 1937 dans *Economica* a été présenté pour la première fois sous forme de conférence en novembre 1936 [cf. Caldwell (1992), 5].

Suivant Hayek, l'analyse épistémologique doit permettre d'expliquer l'échec cuisant, indiscutable et symptomatique des économistes à imaginer des théories scientifiques qui guident l'action des agents économiques de manière à ce que cette action ne soit pas socialement délétère et qu'elle n'engendre pas, par exemple, inflation et chômage combinés (stagflation). Selon Hayek, cet échec patent des économistes résulte directement de leur indéracinable propension à vouloir imiter à tout prix les procédures qui, dans la sphère des sciences de la nature, ont donné des résultats spectaculaires — cet échec est donc la conséquence du préjugé scientiste des théoriciens de la science économique.<sup>26</sup> Mais Hayek en était venu à ajouter un bémol à cet argument sous l'influence de Popper (v. la préface de Hayek 1967a), pour qui le scientisme est davantage l'imitation de la méthode que l'on *croit être*, mais erronément, celle des chercheurs en sciences naturelles, et il était parvenu à trouver un terrain d'entente avec Popper en matière d'épistémologie. En effet, on sait que, pour Popper, l'idée selon laquelle les sciences théoriques visent à confirmer de manière définitive (donc à vérifier) les lois de la nature procède d'une mauvaise compréhension du savoir qui nous est réellement accessible en science. Sur ce point, Hayek semble emboîter le pas à Popper, du moins en économie, puisqu'il rejette lui aussi les visées confirmationnistes des économistes qui lui sont contemporains. Ceux-ci préfèrent, si l'on s'en remet à Hayek, une théorie quantitativement confirmable mais inadéquate à une théorie qui pourrait fort bien être vraie mais qui n'est pas, comme telle, confirmable sur la base de données statistiques. Traitant des problèmes spécifiques de l'inflation et du chômage, problèmes au sujet desquels les théories économiques diffèrent radicalement d'approche et proposent des explications complètement opposées les unes aux autres, Hayek affirme que la théorie keynésienne a généralement été préférée aux autres explications possibles précisément parce qu'elle a été considérée comme statistiquement confirmée.<sup>27</sup> Ce qui

---

<sup>26</sup> « It seems to me that this failure of the economists to guide policy more successfully is closely connected with their propensity to imitate as closely as possible the procedures of the brilliantly successful physical sciences — an attempt which in our field may lead to outright error » [Hayek (1974), 266].

<sup>27</sup> « (W)e find the curious situation that the (Keynesian) theory, which is comparatively best confirmed by statistics because it happens to be the only one which can be tested quantitatively, is nevertheless false. Yet it is widely accepted only because the explanation earlier regarded as true, and which I still regard as true, cannot by its very nature be tested by statistics » [Hayek (1984), p. 7]. V. aussi Hayek 1972b.

nous justifie d'arguer que la doctrine keynésienne est incorrecte, suivant Hayek, c'est la norme méthodologique au nom de laquelle de très nombreux économistes la prétendent empiriquement fondée. Cette norme exige que seules les théories confirmables sur la base de ce qui peut s'observer précisément, c'est-à-dire, à la limite, sur la base de ce qui peut être exactement calculé, soient considérées comme scientifiquement acceptables. Or cette norme, pour Hayek comme pour Popper, est tout à fait injustifiable et erronée. Le seul critère logico-méthodologique de scientificité auquel il faille se soumettre suivant Hayek, et cela en économie aussi bien qu'en physique, c'est la réfutabilité (ou la falsifiabilité) des théories<sup>28</sup>, et non leur éventuelle confirmabilité statistique ou inductive. Suivant Hayek, nous devons préférer une théorie vraie mais qui ne rend possible aucune prédiction précisément chiffrable à une théorie qui peut être ainsi testée et confirmée quantitativement mais qui, pour des raisons qui concernent en propre les phénomènes que l'on cherche à expliquer, doit être tenue pour défectueuse, voire fautive. Or, parce que les sciences sociales prennent pour objet ce que Hayek appelle des situations « essentiellement complexes », c'est-à-dire des phénomènes dont on ne peut véritablement rendre compte qu'en s'en remettant à des modèles comportant un très grand nombre de variables, ou encore à des calculs qui ne procurent que la forme abstraite des phénomènes en jeu et pour lesquels les paramètres concrets restent inaccessibles, c'est leur créer un tort irréparable, ou à tout le moins exiger d'elles ce qu'elles ne sauraient donner, que de leur demander qu'elles se conforment à des canons de précision et d'exactitude tirés des sciences physiques, où le contrôle rigoureux des facteurs explicatifs est expérimentalement possible.

Le même motif d'inquiétude épistémologique dont j'ai fait état dans la section précédente refait ici surface : car, si ce ne peut être sur la base empirique de calculs, de données observables et d'expérimentations, voire de tests d'hypothèses statistiques, sur quelle base pourrait-on systématiquement confronter des théories explicatives rivales en économie ? Tout en endossant le réfutationnisme, Hayek se tient à bonne distance du courant empiriste en matière d'épistémologie. La porte semble ainsi ouverte à l'adoption d'un dualisme méthodologique systématique et

---

<sup>28</sup> « (...) in the sense that it might be proved false » [Hayek (1974), 269].

intransigeant. J'aimerais maintenant faire voir que, pourtant, il n'en est rien. La clé du dualisme qualifié et modéré qu'épouse Hayek se trouve à mon avis dans sa philosophie de l'esprit, et c'est dans *The Sensory Order* qu'on trouve la réponse à la question qui a été la mienne depuis le début, à savoir celle qui porte sur la nature et la portée véritables de l'antiphysicalisme de Hayek. Hayek est en effet prompt à tirer de sa conception connexionniste de l'esprit des « conséquences méthodologiques » pour toutes les *Geisteswissenschaften* et au premier chef pour l'économique. C'est pourquoi j'examinerai maintenant les principaux aboutissants philosophiques de cette théorie connexionniste de l'esprit. Hayek consacre le dernier chapitre de *Sensory Order* à tirer les conséquences méthodologiques de son système neuropsychologique, et dans la mesure où certaines des conclusions auxquelles en vient Hayek ne laissent pas d'être particulièrement surprenantes, il vaut la peine de s'y intéresser de près.<sup>29</sup>

Pour Hayek, je le rappelle, l'économique prend son départ dans l'étude des croyances à l'égard de la réalité plutôt que de la réalité elle-même; l'objet d'étude est en quelque sorte du second degré. Mais l'étude théorique de ces croyances (ou, plus précisément de nos états *épistémiques* et *volitifs*, qui sont les deux grandes classes des états intentionnels) ne relève-elle pas de la science naturelle ? Si, en particulier, par « croyances » nous entendons, comme il se doit, des états mentaux, et si nous concevons ces états mentaux (ou ces « états intentionnels ») comme des états neurophysiologiques du système nerveux central, ainsi que le fait Hayek dans *The Sensory Order*, ne sommes-nous pas amenés au bout du compte à réintégrer l'économique (et toutes les sciences sociales) dans le giron des sciences naturelles ? On doit voir qu'il n'en est rien. Suivant Hayek, l'esprit humain est un pur processus d'interprétation. En effet, les constituants de l'ordre sensoriel ne sont pas des « choses » mais des « événements interprétatifs » ou encore des « significations ». Si les constituants élémentaires de l'esprit sont des significations, c'est tout simplement que toute qualité sensorielle (ce que l'on appelle aujourd'hui des *qualia*) n'est définie qu'en fonction de la place, au sens topologique du terme, qui est accordée à chacune des impulsions neurophysiologiques qui affectent notre organisme propre. Exactement comme, dans la perspective de la linguistique structurale issue des travaux de Saussure, un signe n'a de valeur qu'en vertu de sa différence, une

---

<sup>29</sup> V. *The Sensory Order*, chapitre VIII, «Philosophical Consequences», p. 165-195.

impulsion n'a ici de valeur significative qu'en vertu de la classification qui en est faite par l'organisme dans le système nerveux central.

Ce qu'on appelle l'esprit humain et ses manifestations n'est, suivant Hayek, qu'une certaine classification des divers stimuli qu'opère notre organisme, classification à l'aide de laquelle on tente de simuler l'ordre objectif des relations qu'entretiennent entre eux ces stimuli dans le monde environnant où ils prennent place. Cet ordre sensoriel est essentiellement dynamique puisqu'il est toujours susceptible de modifications issues de l'expérience, qu'on l'envisage au niveau individuel ou encore au niveau de l'espèce humaine. L'environnement physique, puisqu'il contient non seulement ces stimuli mais aussi le système nerveux central sur lequel ils agissent, contient donc également, par voie de conséquence, ce que nous appelons traditionnellement le « milieu intérieur ». Et ce milieu interne, à savoir l'esprit humain, constitue le processus de reproduction mentale du milieu externe. Cette doctrine neurophysiologique permet d'éclairer le statut qu'accorde Hayek aux entités sociales. Car, au-delà de l'ordre sensoriel, il lui faut rendre compte également de la constitution d'ordres dont le degré de complexité doit être considéré comme supérieur. Tout ordre social constituant un système des ordres sensoriels individuels ou simples peut forcément être dit plus complexe. On voit donc comment cette notion d'ordre permet de passer progressivement d'une problématique psychologique à une problématique sociologique. C'est, en principe, la même notion purement descriptive d'ordre, dont on peut dire qu'elle est au départ normativement neutre, qui permet d'enclencher l'explication théorique qu'on attend des sciences sociales. Car, dans la perspective propre à Hayek, tous les phénomènes sociaux, et les phénomènes économiques en particulier, sont à leur base des manifestations de l'esprit individuel. L'existence sociale apparaît ainsi comme fondamentalement basée sur les perceptions individuelles et subjectives, elles-mêmes étant fonction de la conjoncture globale et objective dans lequel l'agent économique individuel se trouve inséré.

Mais puisque Hayek permet que l'on fasse une jonction entre l'économie et la neuropsychologie, comment pourrions-nous continuer de prétendre que Hayek n'épouse pas une philosophie physicaliste ? Pourtant, il n'en est rien. Demandons-

nous d'abord si la théorie hayékienne de l'esprit ne serait pas matérialiste. On sera prompt à répondre par l'affirmative à cette question, avec la bénédiction de Hayek du reste, puisqu'il écrit à ce propos :

« Nos conceptions sont, bien sûr, en accord avec l'associationnisme du fait qu'elles cherchent à ramener tous les processus mentaux à des connexions établies entre certains éléments au cours de l'expérience. Elles en diffèrent cependant du fait qu'on considère ici que les éléments entre lesquels ces relations se trouvent établies ne sont pas d'emblée de caractère mental mais qu'il s'agit d'événements matériels qui, seulement par le jeu de ces connexions, se trouvent disposés en un nouvel ordre qui leur confère spécifiquement leur caractère significatif d'événements mentaux [Hayek (1952b), section 5.52] ». <sup>30</sup>

Étant donné la manière dont cette théorie connexionniste rend compte des qualités sensorielles, c'est-à-dire en les considérant comme les opérations de processus qui sont très exactement de la même nature que ceux que l'on a l'habitude de rencontrer dans le monde physique ou matériel, il y a lieu de voir cette théorie comme étant foncièrement matérialiste. Mais paradoxalement peut-être, ce matérialisme avoué va de pair chez Hayek avec un anti-matérialisme tout aussi explicite. L'étiquette « matérialiste » charrie, en effet, avec elle des connotations indésirables aux yeux de Hayek, et il est à craindre selon lui que cette caractérisation métaphysique porte à tirer de sa théorie des conclusions auxquelles elles est étrangère. « Dans le vrai sens du mot "matérialiste", on pourrait même arguer », précise Hayek, « que notre théorie est moins matérialiste que les théories dualistes qui postulent que l'esprit forme une "substance" distincte » [Hayek (1952b), paragr. 8.40, 177]. La théorie que je défends, insiste-t-il encore, « est aux antipodes du matérialisme puisqu'elle n'attribue à l'esprit aucune propriété que nous dériverions de notre rapport avec la matière » [Hayek (1952b), paragr. 8.43, 177-8]. Et il ajoute immédiatement :

« En se satisfaisant de considérer l'esprit comme un ordre spécifique d'événements, différent de l'ordre des événements que nous rencontrons dans le monde physique mais déterminé par la même sorte de forces qui ont cours dans le monde, c'est en quelque sorte la seule théorie qui ne soit pas matérialiste ».

---

<sup>30</sup> V. aussi Hayek 1952b, paragr. 7.16, p. 151.

Dans le langage de nos contemporains, la relation posée par Hayek entre corps et esprit pourrait être conçue comme une relation de survenance (*supervenience*), comparable à la relation entre comportements individuels et société dont nous avons parlé plus haut. Mais cela équivaldrait à passer sous silence le fait que Hayek rejette comme trompeur le rapprochement entre sa théorie et ce qu'il appelle « les théories du double aspect » (comme l'interactionnisme paralléliste de Popper). Car, suivant Hayek, si l'on voulait à tout prix mettre en rapport deux aspects ou deux registres d'une même réalité bidimensionnelle, il faudrait considérer que l'aspect physique, correspondant à l'aspect mental, est constitué non par les processus neuronaux individuels ou pris un à un mais plutôt par l'ordre *complet* de tous ces processus. Mais il n'y a pas de différence à faire, selon Hayek, entre l'ordre complet des processus neuronaux et l'esprit lui-même, cet ordre global, systématique, spontané et fermé sur lui-même, *est l'esprit* pour Hayek.

Si l'on se demande, en second lieu, si Hayek est moniste ou dualiste en matière d'ontologie et de méthodologie, la réponse doit être tout aussi nuancée. Je soutiens pour ma part que c'est une formule paradoxale qui peut seule rendre vraiment justice à la position qu'occupe Hayek dans ce débat. Hayek épouse, en effet, un anti-dualisme ontologique avoué mais il se trouve explicitement commis à une forme de dualisme méthodologique faible. Voici pourquoi. Cet ordre sensoriel que nous appelons l'esprit, argumente Hayek,

« est l'ordre qui prévaut dans une partie précise de l'univers physique — cette partie que nous sommes nous-mêmes comme individus corporels. C'est un ordre que nous "connaissons" d'une manière qui diffère de la manière dont nous connaissons l'ordre du monde physique qui nous entoure » [Hayek (1952b), paragr. 8.45, 178].

Hayek ajoute aussitôt :

« Alors que notre théorie nous amène à nier tout dualisme ultime des forces gouvernant respectivement le domaine de l'esprit et celui du monde physique, elle nous contraint du même coup à reconnaître que, pour des raisons pratiques, nous aurons toujours à adopter une conception dualiste » (*ibid.*, p. 179).

Pour cette raison, l'idéal néopositiviste de l'unification du savoir scientifique sur la base d'une connaissance complète des phénomènes physiques est, pour Hayek, un idéal hors de portée puisqu'il nous sera à jamais impossible de substituer un énoncé

à propos d'événements physiques à un énoncé à propos d'événements mentaux « sans automatiquement altérer le sens de l'énoncé » (*ibid.*, p. 179). Toute traduction d'un univers de discours dans l'autre procéderait toujours d'une erreur de catégorisation fondamentale et serait donc épistémologiquement illégitime. C'est pourquoi il nous sera à jamais impossible, suivant Hayek, de franchir le fossé qui sépare les phénomènes physiques des phénomènes mentaux; « pour des raisons d'ordre pratique », précise encore Hayek,

« et qui ont trait en particulier aux procédures qui sont spécifiquement appropriées à la tâche cognitive que doivent accomplir les différentes sciences, nous devons nous satisfaire en permanence d'une conception dualiste du monde » (*ibid.*, p. 179).

C'est pourquoi, en troisième et dernier lieu, il convient de voir qu'il existe pour Hayek des conséquences méthodologiques imparables à tirer de la neuropsychologie. La question est la suivante : les sciences humaines et sociales doivent-elles faire place à une méthode qui leur soit propre ou peuvent-elles simplement suivre la voie tracée par les sciences naturelles ? Encore ici, la réponse qu'apporte Hayek à la question soulevée a quelque chose d'éminemment nuancé, voire de paradoxal. Hayek fait la remarque suivante :

« Ceux à qui la chose convient pourront toujours dire qu'en un sens ultime les phénomènes mentaux ne sont "rien d'autre" que des processus physiques; cela, en contrepartie, ne change rien au fait qu'en discutant des processus mentaux nous ne serons jamais en mesure de nous dispenser d'avoir recours à des termes mentaux, et que nous devons à jamais nous satisfaire d'endosser un dualisme pratique, un dualisme basé non pas sur une différence objective entre les deux classes d'événements mais basé plutôt sur les limitations démontrables de notre propre esprit à pouvoir comprendre complètement l'ordre unitaire auxquels ces deux classes appartiennent » [Hayek (1952b), paragr. 8.87, 191].

Dans cette perspective, il n'est pas vraiment possible de penser que les sciences sont méthodologiquement unifiables, comme le pensent, entre autres, les néo-positivistes et aussi Karl Popper. Qui plus est, Hayek avance que « (N)ous ne réussirons jamais à "unifier" toutes les sciences si cette unification signifie que tous les phénomènes dont celles-ci traitent pourraient être décrits en termes physiques » [Hayek (1952b), paragr. 8.88, 191]. Le type d'explication de détail que la physique recherche et parvient à construire n'est pas à notre portée dans le domaine des

événements mentaux et dans les domaines de recherche afférents comme l'économique. Par contre, l'explication des faits mentaux et, partant, des faits sociaux, peut se faire autrement selon Hayek, introspectivement en quelque sorte, ce qui peut nous habilitier à prédire de manière très générale les résultats auxquels vont aboutir les processus mentaux dans certaines conditions particulières. « Cette psychologie introspective », précise Hayek, qui utilise l'expression "*verstehende Psychologie*", « à savoir cette partie de la psychologie qui se trouve de l'autre côté de la ligne de démarcation qui la sépare des sciences physiques, devra toujours prendre pour point de départ notre connaissance directe de l'esprit humain » [Hayek (1952b), paragr. 8.90, 192].

Le fait que notre compréhension de l'action humaine passe par la nécessaire prise en compte d'entités mentales (ou intentionnelles) comporte des conséquences très importantes pour toutes ces disciplines dont l'objectif est de comprendre et d'interpréter l'action humaine. L'action humaine intelligible n'a pas en ce sens à être expliquée dans les termes qui sont propres aux sciences physiques. Le paradoxe de la position hayékienne tient ici au fait que, tout en élaborant une théorie de l'esprit de part en part naturaliste, neuronale, connexionniste, Hayek aboutit en fin de parcours à la thèse méthodologique de la spécificité irréductible des sciences humaines et sociales. Pour Hayek, loin que le langage de l'intentionnalité soit une pierre d'achoppement au développement de ce que John Stuart Mill appelait en son temps les « sciences morales », il est leur outil le plus indispensable. Car tous les phénomènes qui constituent les objets propres des sciences humaines et sociales, et au premier chef ceux de l'économique, ressortissent à la vie mentale des individus.

## **5.- CONCLUSION : L'INTENTIONNALITÉ COMME OBSTACLE AU NATURALISME**

Au terme de cette analyse, je crois être en mesure de préciser le sens et la portée de la thèse antiphysicaliste de Hayek. Lorsqu'on reconstruit les positions de Hayek de manière systématique, comme une inférence épistémologique dont la conclusion méthodologique est basée sur des arguments gnoséologiques et ontologiques, on découvre une position singulière et originale : Hayek ne soutient pas l'idée que l'économique est *par nature* une science différente des sciences naturelles, mais

seulement qu'elle est une science dont le degré de contact avec l'observable et l'empirique est plus lâche et ténu qu'il ne l'est dans ces disciplines, ce qui est très différent. Une façon de faire voir la singularité de la position épistémologique de Hayek, notamment dans l'École Autrichienne, est de rappeler que Menger, son fondateur, avait grandement insisté — c'est même un point crucial du *Methodenstreit* — pour que l'on conçoive l'économique dans des termes tout à fait comparables à ceux des sciences physiques de son temps. Pour Menger (1883), en effet, il était important d'envisager le développement de l'économique comme celui d'une science théorique *exacte*. Menger maintenait que l'objectif propre de l'économique comme « théorie pure » était effectivement de rechercher des lois exactes, c'est-à-dire des lois qui n'admettent absolument aucune exception. Pour Menger, la recherche théorique d'orientation exacte vise à cerner ce qu'il appelle, en créant un néologisme, « les lois de l'économicité » (« *die Gesetze der Wirtschaftlichkeit* »). Entre ces lois économiques exactes et des lois théoriques comme celles que l'on trouve dans les théories de Newton, de Lavoisier ou de Helmholtz, l'on ne doit, selon Menger, faire aucune différence de statut. Plus radicalement encore, Menger affirme que la voie logico-mathématique par laquelle on teste ces diverses lois théoriques, qu'elles concernent la nature ou l'économie, est rigoureusement semblable dans toutes les disciplines théoriques. Incidemment, il est maintenant acquis que les conceptions de Menger ont grandement influencé celles de Popper, notamment celles qu'il expose dans *Misère de l'historicisme*.

Cependant, Hayek, quant à lui, envisage les choses autrement. Certes, l'économique partage des points communs avec les sciences naturelles, mais ce n'est ni à la mécanique, ni à la chimie, ni à la physiologie qu'elle ressemble au plan épistémologique, mais plutôt à la cosmologie, à la géologie et à la biologie évolutionniste. Hayek écrit à cet effet :

« (T)he existence of structures with which the theory of complex phenomena is concerned can be made intelligible only by what the physicists would call a cosmology, that is, a theory of their evolution (...) The problem of how galaxies or solar systems are formed and what is their resulting structure is much more like the problems which the social sciences have to face than the problems of mechanics; and for the understanding of the methodological problems of the social sciences a

study of the procedures of geology or biology is therefore much more instructive than that of physics » [Hayek (1967a), p. 76].

Par contre, Hayek ne tient pas compte du fait que le darwinisme est ce que Popper a appelé un « programme métaphysique de recherche » [Popper (1974), section XXXIII, 214-218] et que la théorie de l'évolution des espèces par sélection naturelle a ouvert la voie à la découverte de théories authentiquement empiriques, voire expérimentales. De la théorie de l'hérédité de Mendel, redécouverte au début du vingtième siècle entre autres par De Vries, à la double hélice de Watson et Crick modélisant l'ADN en 1956, la biologie évolutionniste s'est développée comme une véritable science expérimentale : au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que le séquençage du génome humain est maintenant complété et, lorsque les quelques trente mille gènes composant ce génome auront été identifiés, le génie génétique promet de trouver des thérapies géniques à pratiquement toutes les pathologies d'origine génétique. Pourquoi faudrait-il décréter *ex cathedra* qu'il ne saurait en être ainsi en économie, en alléguant que cette discipline est analogue à la biologie évolutionniste ? Pourquoi une progression analogue à celle qu'a connue la biologie moléculaire est-elle radicalement impossible en économie ? Hayek est foncièrement convaincu quant à lui que l'économie ne sera jamais une véritable science expérimentale – une « physique sociale » : l'économie est irrémédiablement condamnée à demeurer une science (certains diront « herméneutique » : v. Madison 1991) permettant de comprendre et d'expliquer comment fonctionne l'économie, mais non de la guérir de ses maux actuels et potentiels. L'économie partagerait avec l'histoire le pouvoir d'expliquer *ex post facto* les événements mais pas celui de les prédire précisément *ex ante*. Cette limitation de l'économie est-elle justifiée ? Hayek croit que oui, d'où son antiphysicalisme.

Mais en fait, tout bien considéré, Hayek s'oppose à l'idée d'un rapprochement entre l'économie et ce que l'on pourrait appelé la « physique du simple », mais certainement pas entre l'économie et la « physique du complexe » (à ce propos, v. Petitot 2000).. La théorie de l'ordre social spontané se présente comme une théorie de ce qui est *essentiellement* complexe, de ce qui est incommensurablement complexe et non pas complexe par situation temporaire et provisoire, et c'est parce que ce qui est

à proprement parler « social » tombe sous le concept d'une telle complexité et exige un traitement méthodologique spécifique que Hayek se présente comme antiphysicaliste. Cependant, il faut dire que le paradigme de l'auto-organisation qui prend en charge la conceptualisation théorique de la complexité a des ramifications importantes dans les sciences naturelles, comme par exemple, la théorie de l'autopoïèse de Varela et Maturana, la théorie des modèles cybernétiques de seconde génération développée par Heinz von Foerster, la thermodynamique des systèmes ouverts et des structures dissipatives d'Ilya Prigogine et, enfin, la théorie du chaos. Hayek a, incidemment, insisté lui-même sur la parenté de son approche économique avec plusieurs de ces théories [Hayek (1979), 158]. Je risque donc une conclusion : c'est davantage la mécanique (v. Mittermaier 1986) et surtout le génie social (au sens du « *social engineering* » ouvertement épousé par Popper dans *Misère de l'historicisme*) que la physique théorique proprement dite que Hayek rejette.

Il n'en reste pas moins que, pour Hayek, toutes les sciences sociales sont fondamentalement des *Geisteswissenschaften* puisque toutes sont dépendantes en dernière instance de ce que nous savons déjà et de ce que nous apprendrons progressivement au sujet du fonctionnement de l'esprit humain. Or, pour Hayek, une conception psychologique adéquate de l'esprit humain, de sa nature et de son fonctionnement, passe par l'élaboration d'une théorie neurophysiologique, c'est-à-dire une science naturelle. Cela dit et quoi qu'il en soit, les avancées de la neuropsychologie cognitive ne dispenseront jamais l'économiste de l'obligation d'utiliser des catégories intentionnelles dans son travail théorique (à ce sujet, v. Meidinger 1994). Or, pour Hayek, et c'est là le point crucial de son antiphysicalisme, *l'intentionnalité n'est pas naturalisable*. C'est ce fait épistémologique fondamental qui explique que, pour Hayek, les sciences sociales sont et resteront pour toujours méthodologiquement irréductibles ou inassimilables aux sciences naturelles. Le fait que l'esprit humain individuel ne soit pas connaissable, objectivable, analysable, explicable et modélisable *de la même manière et au même degré* qu'un système physique nous enseigne, suivant Hayek, qu'il existe des limites inhérentes au développement empirique des sciences humaines et sociales que ne connaissent pas les sciences naturelles expérimentales. En ce sens, on peut sans doute dire que c'est

la théorie de l'esprit élaborée par Hayek qui met le mieux en lumière la nature et la portée méthodologiques de ses arguments gnoséologiques et ontologiques les plus décisivement antiphysicalistes.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRY, N. , 1979, *Hayek's Social and Economic Philosophy*, Macmillan (Londres).
- BOETTKE, P.J., 1998, « [Economic Calculation. The Austrian Contribution to Political Economy](#) », *Advances in Austrian Economics*, 5, 131-158.
- BOETTKE, P.J., 2000, *Socialism and the Market, The Socialist Calculation Debate Revisited*, 9 volumes, Routledge (Londres), avec une « [Introduction , Towards a History of the Theory of Socialist Planning](#) ».
- CALDWELL, B.J., 1988, « Hayek's Transformation », *History of Political Economy* , 20, 4, 513-541.
- CALDWELL, B.J., 1992, « Hayek the Falsificationist ? A Refutation », *Research in the History of Economic Thought and Methodology*, 10, 1-15.
- CALDWELL, B.J., 1995, « Introduction », in Hayek 1995, 1-48.
- DOSTALER, G., 1990, « Aperçus sur la controverse entre Keynes et Hayek », *Économies et sociétés*, 24, 6, 135-162.
- DOSTALER, G., 1991, « The debate between Hayek and Keynes », in *Perspectives on the History of Economic Thought*, Vol. VI, Themes in Keynesian Criticism and Supplementary Modern Topics, William J. Barber (sous la dir. de), Edward Elgar (Brookfield), 77-101.
- DOSTALER, G., 1996, « Hayek Contra Keynes. A Review Essay of *Contra Keynes and Cambridge, Essays, Correspondance* » (The Collected Works of F.A. Hayek, vol. 9, sous la dir. de B.J. Caldwell, The University of Chicago Press (Chicago), 1995).
- DUPUY, J.-P., 1993, « Friedrich Hayek, ou la justice noyée dans la complexité sociale » *Le Sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*. Calmann-Lévy (Paris), chap. VIII, p. 241-292.
- GRAY, J., 1984, *Hayek on Liberty*. Oxford and New York, Basil Blackwell (2<sup>e</sup> éd. augmentée, 1986).
- HAYEK, F.A., 1937, « Economics and Knowledge », *Economica*, n.s., 4, 13, 33-54; repris dans Hayek 1948d, 33-56.
- HAYEK, F.A., 1940, « Socialist Calculation, The Competitive Solution », *Economica*, n.s., 7, 26, 125-149; repris dans Hayek 1948d, 181-208.
- HAYEK, F.A., 1941, *The pure theory of capital*, University of Chicago Press (Chicago).
- HAYEK, F.A. 1943, « The Facts of the Social Sciences », *Ethics*, 54, 1, 1-13; repris dans Hayek 1948d, 57-76.
- HAYEK, F.A., 1945, « The Use of Knowledge in Society », *American Economic Review*, vol. 35, n° 4, 519-530; in, Hayek (1948d), 77-91.
- HAYEK, F.A., 1946, « Individualism, True and False », in Hayek 1948d, 1-32.
- HAYEK, F.A., 1948a, « Socialist Calculation I , The Nature and History of the Problem », in, Hayek (1948d), cha VII , 199—147.

- HAYEK, F.A., 1948b, « Socialist Calculation II , The State of the Debate (1935) », in Hayek (1948d), cha VIII, 148-180.
- HAYEK, F.A., 1948c, « Socialist Calculation III; The Competitive 'Solution' », in Hayek (1948d), chap. IX, 181-208.
- HAYEK, F.A., 1948d, *Individualism and Economic Order*, Londres, Routledge & Kegan Paul; University of Chicago Press (Chicago); University of Chicago Press, Midway reprint, 1980.
- HAYEK, F.A., 1952a, *The Counter-Revolution of Science, Studies on the Abuse of Reason*, Glencoe, Illinois, The Free Press; rééd., Liberty Press (Indianapolis), 1979.
- HAYEK, F.A., 1952b, *The Sensory Order, An Inquiry into the Foundations of Theoretical Psychology*, Routledge & Kegan Paul (Londres); rééd. The University of Chicago Press (Chicago), Phoenix Books Paperback, 1963, Midway Reprint, 1976.
- HAYEK, F.A., 1953, *Scientisme et sciences sociales, essai sur le mauvais usage de la raison*, traduction de Raymond Barre, Plon (Paris); rééd., coll. "Agora", 1986.
- HAYEK, F.A., 1955, « Degrees of Explanation », *The British Journal for the Philosophy of Science*, vol. 6, n° 23, 209-225; repris dans Hayek (1967a), 3-21.
- HAYEK, F.A., 1960, *The Constitution of Liberty*, Londres, Routledge & Kegan Paul; University of Chicago Press (Chicago); rééd. University of Chicago Press (Chicago)/Routledge & Kegan Paul (Londres), Phoenix Edition, 1978.
- HAYEK, F.A., 1963a, « Rules, Perception and Intelligibility », *Proceedings of the British Academy*, Londres, 48, 321-344; repris dans Hayek (1967a), 43-65.
- HAYEK, F.A., 1963b, « Kinds of Order in Society », *New Individualist Review*, University of Chicago, 3, 2, 3-12; repris dans Hayek (1969a)
- HAYEK, F.A., 1964, « The Theory of Complex Phenomena », in M. Bunge (dir.), *The Critical Approach to Science and Philosophy, Essays in Honor of Karl R. Popper*, New York, The Free Press of Glencoe, 332-349; in Hayek (1967a), 22-42. Trad. franç. d'Alain Boyer : « La théorie des phénomènes complexes », *Cahiers du C.R.E.A.*, vol. 13, Paris, 1989, 245-94 (introd. d'A. Boyer, 247-54).
- HAYEK, F.A., 1967a, *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, Routledge & Kegan Paul (Londres); The University of Chicago Press (Chicago); 2<sup>e</sup> éd., 1969.
- HAYEK, F.A., 1967b, « Notes on the Evolution of Systems of Rules of Conduct (The Interplay between Rules of Individual Conduct and the Social Order of Actions) », in Hayek, 1967a, Chap. 4, 66-81
- HAYEK, F.A., 1967c, « The Results of Human Action but not of Human Design », in Hayek, 1967a, Cha 6, 96-105. Trad. franç. : « Résultats de l'action des hommes mais non de leurs desseins », in Emil M. Claassen (sous la dir. de), *Les Fondements philosophiques des systèmes économiques, textes de Jacques Rueff et essais rédigés en son honneur*, Payot (Paris), 98-106.
- HAYEK, F.A., 1967d, « Rules, Perception and Intelligibility », in Hayek, 1967a, Chap. 3, 43-65.

- HAYEK, F.A., 1967e, « Notes on the Evolution of Systems of Rules of Conduct (The Interplay between Rules of Individual Conduct and the Social Order of Actions) », in Hayek 1967a, chap. 4, 66-81.
- HAYEK, F.A., 1968, « Competition as a Discovery Procedure », *Kieler Vorträge*, Kiel, n.s., vol. 56; repris dans Hayek 1978, 179-190.
- HAYEK, F.A., 1969, « The Primacy of the Abstract », in, A. Koestler et J.R. Smythies (sous la dir. de), *Beyond Reductionism*, Londres; repris dans Hayek 1978, 35-49.
- HAYEK, F.A., 1970, *Die Irrtümer des Konstruktivismus und die Grundlagen legitimer Kritik gesellschaftlicher Gebilde*, Munich; republié par l'Institut Walter Eucken, J.B.C. Mohr (Tubingen), 1975.
- HAYEK, F.A. (1972a), « The Place of Menger's Grundsätze in the History of Economic Thought », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, Vienne, 32, 2; repris d'abord dans J.R. Hicks et W. Weber (sous la dir. de), *Carl Menger and the Austrian School of Economics*, Oxford, 1973; puis dans Hayek 1978, 270-282.
- HAYEK, F.A. (1972b), *A Tiger by the Tail : The Keynesian Legacy of Inflation. A 40 Years Running Commentary on Keynesianism by F.A. Hayek*, rassemblé et publié sous la dir. de S.S. Shenoy, Institute of Economic Affairs (Londres), Hobart Paperback n° 4; 2<sup>e</sup> éd., 1979; repris en partie sous le titre « The Campaign Against Keynesian Inflation » dans Hayek (1978), 191-231.
- HAYEK, F.A., 1973, *Law, Legislation and Liberty, A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*, vol. I, Rules and Order, Routledge & Kegan Paul (Londres); University of Chicago Press (Chicago); éd. de poche, University of Chicago Press, Phoenix Books. Trad. franç. de Raoul Audoin : *Droit, législation et liberté, une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, vol. 1, Règles et ordre, Presses Universitaires de France (Paris), 2<sup>e</sup> éd., 1985.
- HAYEK, F.A., 1974, « The Pretence of Knowledge », Alfred Nobel Memorial Lecture, Stockholm School of Economics, in Hayek 1978, 23-34.
- HAYEK, F.A., 1978, *New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas*, Routledge & Kegan Paul (Londres); University of Chicago Press (Chicago).
- Hayek, F.A., 1979, *Law, Legislation and Liberty: A New Statement of the Liberal Principles of Justice and Political Economy*, vol.III: *The Political Order of a Free People*, Chicago: The University of Chicago Press. Trad. franç. de Raoul Audoin : *Droit, législation et liberté, une nouvelle formulation des principes libéraux de justice et d'économie politique*, vol. 3, *L'Ordre politique d'un peuple libre*, Presses Universitaires de France (Paris), 2<sup>e</sup> éd., 1985.
- HAYEK, F.A., 1982, « Two Pages of Fiction, The Impossibility of Socialist Calculation », *Economic Affairs*, 2, 3; repris dans C. Nishiyama et K.R. Leube (sous la dir. de), *The Essence of Hayek*, Hoover Institution Press (Stanford), 1984, 53-61.
- HAYEK, F.A., (1984), « Inflation, the Misdirection of Labour, and Unemployment », dans C. Nishiyama et K. Leube (sous la dir. de), *The Essence of Hayek*, Hoover Institution Press (Stanford).

- HAYEK, F.A., 1988, *The Fatal Conceit, the Intellectual Error of Socialism*, The University of Chicago Press (Chicago).
- HAYEK, F.A., 1995, *Contra Keynes and Cambridge, Essays, Correspondance*. (The Collected Works of F.A. Hayek, vol. 9, sous la dir. de B.J. Caldwell, The University of Chicago Press (Chicago).
- HAYEK, F.A.. (sous la dir. de), 1935, *Collectivist Economic Planning, Critical Studies on the Possibilities of Socialism*, George Routledge & Sons (Londres); Augustus M. Kelley (New York), 1967. Traduction franç. : *L'économie dirigée en régime collectiviste*, Médecis (Paris), 1939.
- HICKS, J., 1937, « Mr. Keynes and the 'Classics', A Suggested Interpretation », *Econometrica*, 5, 147-159.
- HICKS J., 1967, « The Hayek Story », in *Critical Essays in Monetary Theory*, Oxford University Press (Oxford), 203-215.
- JARVIE, I.C., (1982), « Popper on the Difference between the Natural and the Social Sciences » (in Paul Levinson (sous la dir. de.), *In Pursuit of Truth. Essays in Honor of Karl Popper's 80th Birthday*, Humanities Press (Atlantic Highlands, N. J.), et Harvester Press (Sussex), 83-107.
- KIRZNER, I., 1981, « The Austrian Perspective », in Bell, Daniel and Irving Kristol (sous la dir. de), *The Crisis in Economic Theory*, Basic Books (New York), 111-122.
- LANGE, O., 1936, « On the Economic Theory of Socialism », in *On the Economic Theory of Socialism*, Benjamin Lippincott, (sous la dir. de), McGraw-Hill (New York), 1964.
- MACHLUP, F., (sous la dir. de), 1976a, *Essays on Hayek*, New York University Press (New York).
- MACHLUP, F., 1976b, « Hayek's Contribution to Economics », in F. Machlup 1976a (sous la dir. de), 13-59 (repris de *The Swedish Journal of Economics*, 76, 1971, 498-531).
- MADISON, G.B., 1991, « Getting Beyond Objectivism », in Don Lavoie (sous le dir. de), *Economics and Hermeneutics*, Routledge (Londres).
- MEIDINGER, C., 1994, « À la recherche d'une explication non intentionnaliste des phénomènes sociaux », chap. VI de *Science économique, questions de méthode*, Vuibert (Paris), 134-162.
- MENGER, C., 1883, *Untersuchungen über die Methode der Sozialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*, Leipzig. Trad. angl. par F. J. Nock, : *Investigations into the Method of the Social Sciences with Special Reference to Economics*, New York University Press (New York), 1985, publiée sous la dir. de L. Schneider, avec une nouvelle introduction de L.H. White [d'abord publiée sous le titre *Problems of Economics and Sociology*, University of Illinois Press (Urbana), 1963].
- MILFORD, K., 1997, « A Note on Hayek's Analysis of Scientism », in S.F Frowen, (sous le dir. de), *Hayek, Economist and Social Philosopher - A Critical Retrospect*, The Macmillan Press (Londres); St Martin's Press (New York).

- MISES, L. von, 1935, « Economic Calculation in the Socialist Commonwealth », in Hayek 1935a.
- MITTERMAIER, K., 1986, « Mechanomorphism », in I. Kirzner, (sous le dir. de), *Subjectivism, Intelligibility and Economic Understanding, Essays in Honor of Ludwig M. Lachmann on his Eightieth Birthday*, The Macmillan Press (New York), 236-251.
- NADEAU, R., 1986, « Popper, Hayek et la question du scientisme », *Manuscrito*, IX, 2, 125-156.
- NADEAU, R., 1990, « L'économique et le mental », in *La méthodologie de l'économie théorique et appliquée aujourd'hui*, Actes du colloque de l'Association française de science économique des 17-18 septembre 1990, Éditions Nathan (Paris), 58-68.
- NADEAU, R., 1993, « Confuting Popper on the Rationality Principle », *Philosophy of the Social Sciences*, 23, 4, 446-467.
- NADEAU, R., 1996, « Economics and Intentionality », dans *Québec Studies in the Philosophy of Science Part II , Biology, Psychology, Cognitive Science and Economics*, M. Marion et R.S. Cohen (sous la dir. de), "Boston Studies in the Philosophy of Science" vol. 178, Kluwer Academic Publishers (Dordrecht), 159-176.
- NADEAU, R., 1998a, « Spontaneous Order », in John B. Davis, D. Wade Hands & Uskali Mäki (sous la dir. de), *Handbook of Economic Methodology*, USA, Edward Elgar (Cheltenham et Northampton), 477-484.
- NADEAU, R., 1998b, « L'évolutionnisme économique de Friedrich Hayek », *Philosophiques* 25, 2, 257-279.
- NADEAU, R., 2001, « Friedrich Hayek et la théorie de l'esprit », in Kevin Mulligan et Jean-Pierre Cometti (sous la dir. de), *La Philosophie autrichienne de Bolzano à Musil*, Vrin (Paris), 2001, 209-227.
- NEMO, P. 1988, *La Société de droit selon F.A. Hayek*, Presses Universitaires de France (Paris), Coll. Libre échange.
- NOZICK, R., 1977, « On Austrian Methodology », *Synthese*, 36, 353-392. (la section I, 353-361).
- O'DRISCOLL, G. Jr., 1977, *Economics as a Coordination Problem, The Contributions of Friedrich A. Hayek.*, Sheed Andrews and McMeel, Inc. (Kansas Cit).
- PARSONS, S.D., 1997, « Hayek and Limitations to Knowledge, Philosophical Aspects », in S.F. Frowen (sous la dir. de), *Hayek, Economist and Social Philosopher - A Critical Retrospect*, The Macmillan Press (Londres) et St Martin's Press (New York).
- PETITOT, J., 2000, « Vers des Lumières hayékiennes - De la critique du rationalisme constructiviste à un nouveau rationalisme critique », *Revue de Philosophie Economique*, 2, 9-46.
- POLANYI, M., 1969, « The Determinants of Social Action », in Erich Streissler et al. (sous la dir. de.), *Roads to Freedom : Essays in Honour of Friedrich A. von Hayek.*, Routledge & Kegan Paul (Londres), 145-179.

- POLANYI, M., 1951, *The Logic of Liberty: Reflections and Rejoinders*, The University of Chicago Press (Chicago).
- POPPER, K.R., 1967, « La rationalité et le statut du principe de rationalité », in Emil M. Claassen, dir. de la publ., *Les Fondements Philosophiques des Systèmes Économiques*. Paris, Payot, 1967, 142-150.
- POPPER, K.R., 1974, *La Quête inachevée*, Calmann-Lévy (Paris).
- ROSENBERG, A., 1992, *Economics, Mathematical Politics or Science of Diminishing Returns?* The University of Chicago Press (Chicago).
- SEARLE, J.R., 1995, *The Construction of Social Reality*, Simon & Shuster (New York); Penguin Books (Londres et New York), 1996.
- SHEARMUR, J., 1996, *Hayek and After*, Routledge (Londres).
- STEELE, G.R., 1993, *The Economics of Friedrich Hayek*, Macmillan (Londres).
- VAUGHN, K., 1980a, « Economic Calculation Under Socialism, The Austrian Contribution », *Economic Inquiry*, 18, 535-554.
- VAUGHN, K., 1980b, « Does It Matter That Costs Are Subjective ? », *Southern Economic Journal*, 47, 702-715.

Les numéros parus à compter de l'année 1996 peuvent être téléchargés en format PDF à partir du site Internet du département de philosophie de l'UQAM [<http://www.philo.uqam.ca>]. On trouvera également à ce lien une liste complète de tous les numéros parus depuis le début de la collection en 1981.

Tous les cahiers de recherche parus dans cette série sont par ailleurs disponibles à la Bibliothèque centrale ainsi qu'au Centre de documentation des sciences humaines.

## NUMÉROS RÉCENTS

- François Blais** : *L'allocation universelle et la réconciliation de l'efficacité et de l'équité* (No. 9901);  
**Michel Rosier** : *Max U versus Ad hoc* (No. 9902);  
**Luc Faucher** : *Émotions fortes, constructionnisme faible et éliminativisme* (No. 9903);  
**Claude Panaccio** : *La philosophie analytique et l'histoire de la philosophie* (No. 9904);  
**Jean Robillard** : *L'analyse et l'enquête en sciences sociales : trois problèmes* (No. 9905);  
**Don Ross** : *Philosophical aspects of the Hayek-Keynes debate on monetary policy and theory, 1925-1937* (No. 9906);  
**Daniel Vanderveken** : *The Basic Logic of Action* (No. 9907);  
**Daniel Desjardins** : *Aspects épistémologiques de la pensée de J.A. Schumpeter* (No 9908);  
**Daniel Vanderveken** : *Success, Satisfaction and Truth in the Logic of Speech Acts and Formal Semantics* (No 9909);  
**Luc Faucher** : *L'histoire de la folie à l'âge de la construction sociale: Étude critique de L'âme réécrite de Ian Hacking* (No 9910);  
**Jean-Pierre Cometti** : *Activating Art followed by « Further remarks on art and "arthood" in contemporary French aesthetics »* (No 9911);  
**Daniel Vanderveken** : *Illocutionary Logic and Discourse Typology* (No 9912);  
**Dominique Lecourt** : *Sciences, mythes et éthique* (No 2001);  
**Claude Panaccio** : *Aquinas on Intellectual Representation* (No 2002);  
**Luc Faucher, Ron Mallon** : *L'autre en lui-même : psychologie zombie et schizophrénie* (No 2003) ;  
**Luc Faucher, Pierre Poirier** : *Psychologie évolutionniste et théories interdomaines* (No 2004) ;  
**Christian Arnsperger** : *De l'altruisme méthodologique à l'animisme transcendantal : le capitalisme comme pathologie du corps et de l'âme* (No 2005) ;  
**Claude Panaccio** : *Subordination et singularité. La théorie ockhamiste des propositions singulières* (No 2006) ;  
**Philippe Nemo** : *Miettes pour une philosophie de l'histoire post-historiciste* (No 2007);  
**Pierre Milot** : *Nuages interstellaires déformés par des jets de matière – Culture scientifique et culture littéraire* (No 2008);  
**Michel B. Robillard** : *Temps et rationalité selon Jean-Pierre Dupuy : critique et solution de rechange* (No 2009);  
**Benoit Godin, Yves Gingras** : *The Experimenter's Regress : From Skepticism to Argumentation* (No 2010);  
**Yves Gingras** : *What Did Mathematics Do to Physics?* (No 2001-01);  
**Daniel Vanderveken** : *Formal Ontology and Predicative Theory of Truth. An Application of the Theory to the Logic of Temporal and Modal Propositions* (No 2001-02);  
**Peter J. Boettke, John R. Subrick** : *From the Philosophy of Mind to the Philosophy of the Market* (No 2001-03);  
**Robert Nadeau** : *Sur l'antiphysicalisme de Hayek – Essai d'élucidation* (No 2001-04).